

N° 11F0019M au catalogue — N° 473
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-67555-8

Direction des études analytiques : documents de recherche

Estimer les dépenses liées aux enfants effectuées par les familles au Canada, 2014 à 2017

par Karen A. Duncan, Kristyn Frank et Anne Guèvremont

Date de diffusion : le 29 septembre 2023



 Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous «Contactez-nous» > «[Normes de service à la clientèle](#)».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Estimer les dépenses liées aux enfants effectuées par les familles au Canada, 2014 à 2017

par

Kristyn Frank et Anne Guèvremont

Division de l'analyse de la santé
Statistique Canada

Karen A. Duncan

Department of Community Health Sciences de l'Université du Manitoba

11F0019M N° 473

2023007

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-67555-8

DOI: <https://www.doi.org/10.25318/11f0019m2023007-fra>

Septembre 2023

Direction des études analytiques Documents de recherche

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier leurs collègues de Justice Canada et trois réviseurs externes pour leurs précieux commentaires sur la présente étude. Les auteurs tiennent également à remercier leurs collègues Joanne Charlebois, Yves Lafortune et Olfa Khazri de Statistique Canada, qui ont fourni de l'aide et de l'expertise pour la mise en œuvre de l'approche de Lino et coll. (2017) au moyen des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages et pour déterminer leur applicabilité au contexte canadien. Le présent document reflète les opinions des auteurs, mais pas nécessairement celles de Statistique Canada.

Table des matières

Sommaire	5
1. Introduction	7
2. Documentation antérieure	8
2.1 Dépenses pour les enfants au Canada.....	9
2.2 Études internationales.....	9
3. Lacunes en matière de renseignements comblées par la présente étude	10
4. Méthodologie	10
4.1 Source de données.....	10
Échantillon.....	11
Définitions.....	11
Types de dépenses.....	12
4.2 Analyse.....	14
Part des dépenses du ménage attribuée aux enfants.....	14
5. Résultats	17
5.1 Dépenses globales.....	17
5.2 Dépenses annuelles.....	19
5.3 Dépenses par catégorie.....	19
Frais de garde et éducation.....	23
Habillement.....	23
Nourriture.....	23
Soins de santé.....	24
Logement.....	24
Transport.....	24
5.4 Résultats à l'échelle régionale.....	25
5.5 Ajustements pour les enfants plus âgés.....	29
5.6 Estimations pour les familles ayant un ou trois enfants.....	29
6. Discussion	31
7. Limites	33
8. Conclusion	35
Annexe	36
Bibliographie	41

Sommaire

Près de 5 millions de familles au Canada vivent avec un enfant de moins de 25 ans (Statistique Canada, 2022), dont 37 %, avec un enfant, 43 %, avec deux enfants et 20 %, avec trois enfants ou plus. S'occuper des enfants est l'une des fonctions essentielles des familles et de la société dans son ensemble. Au Canada, la question des problèmes d'abordabilité pour les familles ayant des enfants est devenue un aspect de plus en plus important de la politique publique. De plus, l'information sur le coût de réponse aux besoins en matière de nourriture, de logement, d'habillement, de soins de santé et d'éducation des enfants est importante pour les décisions de planification familiale et de budget prises par les personnes qui élèvent des enfants. Cela s'applique, peu importe si la personne qui élève l'enfant est un parent biologique, un parent adoptif, un beau-parent ou un parent de famille d'accueil, ou si l'enfant vit avec une personne qui n'est pas son parent. Il est toutefois compliqué de déterminer le coût estimatif associé à l'éducation d'un enfant, puisque les dépenses liées aux enfants sont très variables selon les différents types de familles. Une autre difficulté à surmonter découle de l'ampleur croissante des coûts engagés pour les enfants adultes qui vivent chez leurs parents, que peu d'études estimant les dépenses liées aux enfants ont permis d'examiner.

La présente étude repose sur les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) pour produire des estimations modélisées des dépenses des ménages canadiens pour un enfant de différents types de familles (ne comptant pas le même nombre de parents et d'enfants) et de différents niveaux de revenu, pour les familles vivant dans les provinces. Pour les besoins de la présente étude, nous avons utilisé des données groupées pour quatre cycles de l'EDM (2014 à 2017) afin d'obtenir un échantillon suffisamment important pour en faire l'analyse. Conformément à la méthodologie utilisée par Lino et coll. (2017) pour examiner les données américaines, cette étude présente des estimations des dépenses totales des familles canadiennes pour les enfants (par enfant), ainsi que des estimations pour chacune des sept catégories de dépenses : frais de garde et éducation, habillement, nourriture, soins de santé, logement, transport et dépenses diverses. Comme une seule estimation du montant que les familles dépensent pour un enfant ne rendrait pas compte fidèlement des différentes situations des familles au Canada, des estimations ont été produites séparément pour les familles monoparentales et biparentales (y compris les parents biologiques, les parents adoptifs, les beaux-parents et les parents de familles d'accueil) et selon le niveau de revenu du ménage. Des estimations ont également été produites par région pour les familles biparentales.

Parmi les familles biparentales avec deux enfants (le type de famille le plus courant), les dépenses totales prévues pour un enfant de la naissance à l'âge de 17 ans étaient de 238 190 \$, 293 000 \$ et 403 910 \$ (en dollars de 2017) pour les ménages à faible revenu (revenu du ménage avant impôt de moins de 83 013 \$ en 2016), à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$ en 2016) et à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$ en 2016), respectivement. Lorsque nous avons tenu compte des dépenses totales estimées pour les enfants de la naissance à 22 ans qui vivaient toujours à la maison, elles étaient de 308 710 \$, 378 900 \$ et 521 270 \$ pour les groupes de revenu respectifs.

Pour les familles monoparentales comptant deux enfants, les dépenses totales prévues estimées pour un enfant de la naissance à l'âge de 17 ans, en dollars de 2017, étaient de 231 260 \$ et 372 110 \$ pour les ménages à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$ en 2016) et à revenu moyen-élevé (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ ou plus en 2016), respectivement. Lorsque nous avons tenu compte des dépenses totales prévues pour un enfant de la naissance à 22 ans qui vivait toujours à la maison, elles étaient de 299 180 \$ et de 479 830 \$ pour les groupes de revenu respectifs.

Pour les ménages biparentaux et monoparentaux, prendre en compte les enfants âgés de 18 à 22 ans a augmenté les dépenses totales de 29 % comparativement à celles pour les enfants âgés

de 0 à 17 ans. Cette augmentation est attribuable à un plus grand nombre d'années de dépenses et aux frais de scolarité plus élevés (probablement pour les frais de scolarité pour les études postsecondaires).

Dans l'ensemble des catégories de dépenses, le logement représentait la plus grande part (27 % à 32 %) des dépenses pour un enfant de la naissance à 22 ans dans tous les types de ménages. Le transport était la deuxième dépense en importance pour un enfant d'une famille biparentale. Le transport représentait une plus grande part des dépenses pour les familles biparentales (18 % à 20 %) comparativement aux familles monoparentales (11 % à 15 %), probablement parce que les familles biparentales ont souvent deux voitures. La nourriture représentait la deuxième dépense en importance pour les familles monoparentales (18 % à 20 %) et la troisième en importance pour les familles biparentales (16 % à 18 %). Les frais de garde et l'éducation étaient également une dépense relativement importante pour les familles, représentant de 13 à 17 % des dépenses totales estimées pour un enfant. L'habillement et les soins de santé représentaient chacun moins de 10 % des dépenses des familles biparentales et monoparentales.

Les résultats ont également mis en relief certaines différences régionales. Les familles biparentales avec enfants des Prairies et des provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) affichaient les dépenses les plus élevées pour les enfants, soit environ 8 % à 15 % plus élevées que celles des provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick). Les dépenses pour les enfants des familles biparentales avec enfants dans les provinces du centre (Québec et Ontario) étaient d'environ 5 % à 9 % plus élevées que celles des provinces de l'Atlantique, ce qui laisse entendre que le coût de la vie dans les provinces de l'Atlantique est inférieur à celui des autres provinces.

Pour la présente étude, il est important de mentionner que les données comportent certaines limites. D'abord, nous avons groupé plusieurs années de données de l'EDM (2014 à 2017) afin d'obtenir une taille d'échantillon suffisante pour générer des estimations fiables; par conséquent, les dépenses pourraient correspondre à un mélange d'habitudes de dépenses au cours des années groupées. De plus, comme les dépenses sont en grande partie déclarées au niveau du ménage, il a fallu prendre des décisions concernant la proportion des dépenses à attribuer aux enfants, ce qui pourrait avoir occasionné une surestimation ou une sous-estimation des dépenses liées aux enfants. Enfin, il a fallu également prendre des décisions concernant les éléments des dépenses à inclure ou à exclure des estimations. La prise de ces décisions visait avant tout à tenir compte des coûts habituellement applicables à la majorité des familles canadiennes, mais cela pourrait avoir abouti à des estimations plus conservatrices. De plus, il est important de noter que les territoires n'ont pas été inclus dans la présente analyse, principalement parce que les données territoriales n'étaient pas disponibles pour chacune des quatre années étudiées.

La présente étude enrichit la littérature en fournissant les premières estimations représentatives à l'échelle nationale (à l'exclusion des territoires) des dépenses pour les enfants (par enfant) des familles au Canada depuis plus d'une décennie. Elle élargit également les estimations pour tenir compte des enfants adultes âgés de 18 à 22 ans vivant dans le ménage. Les résultats donnent un aperçu des dépenses familiales pour les enfants selon la composition du ménage et le niveau de revenu et montrent la variabilité à la fois des dépenses totales et des dépenses par catégorie de dépenses.

1. Introduction

Près de 5 millions de familles au Canada vivent avec au moins un enfant de moins de 25 ans, dont 37 % vivent avec un enfant, 43 % vivent avec deux enfants et 20 % vivent avec trois enfants ou plus (Statistique Canada, 2022). S'occuper des enfants est l'une des fonctions essentielles des familles et de la société dans son ensemble. Même si la décision de devenir parent est personnelle, elle a des conséquences à la fois personnelles et sociétales. Notamment, le choix d'avoir ou non des enfants et le moment de les avoir a une incidence sur l'activité sur le marché du travail, en particulier chez les femmes. Au Canada, la question des problèmes d'abordabilité pour les familles ayant des enfants est devenue un aspect de plus en plus important de la politique publique, dont les faits nouveaux comprennent des augmentations de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) en raison de la pandémie de COVID-19 et le financement d'un système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (EDSC, 2021). La société a en outre manifesté de l'intérêt pour le développement et l'éducation des enfants; les droits et la vulnérabilité particulière des enfants sont reconnus dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNURDE), que le Canada a ratifiée en 1991 (gouvernement du Canada, 2017).

Subvenir aux besoins des enfants en matière de nourriture, de logement, d'habillement, de soins de santé, d'éducation et d'inclusion dans la société constitue un des principaux moyens pour les familles de prendre soin de leurs enfants, et les enfants ont des droits, en vertu de la CNURDE, de voir ces besoins comblés. L'information sur le coût de réponse à ces besoins est importante pour les parents, qui sont habituellement les principaux fournisseurs, ainsi que pour d'autres personnes qui peuvent élever des enfants (comme la famille élargie) et qui peuvent utiliser ces renseignements pour prendre des décisions de planification familiale et de budget. La majorité des hommes et des femmes qui ne sont pas des parents (dont 75 % ont déclaré vouloir des enfants) ont mentionné la sécurité financière comme un facteur dans le choix du moment pour la procréation (Tough et coll., 2007). Ces renseignements peuvent également être utiles pour éclairer les politiques publiques liées aux pensions alimentaires pour enfants, au financement pour les parents de familles d'accueil ou à la lutte contre la pauvreté chez les enfants ou au soutien envers la famille.

Pourtant, produire une estimation de ce qu'il en coûte pour élever un enfant est une tâche étonnamment complexe. En pratique, les dépenses liées aux enfants sont très variables, assujetties aux goûts et préférences des parents et dépendantes du fait que les enfants ont ou non des besoins particuliers (p. ex. en raison d'une incapacité) (Burton et Phipps, 2009; Duncan et coll., 2017). Les dépenses sont également limitées par le revenu familial et par des circonstances comme l'emplacement géographique (Coley et coll., 2016; Lino et coll., 2017). On estime par exemple que le coût de la vie dans les territoires du Nord du Canada était environ 1,46 fois supérieur à celui de tout autre endroit au pays au cours de la période allant de 1997 à 2009 (Daley et coll., 2015). En théorie, on ne s'entend pas sur le sens à donner à la question « Élever un enfant, combien ça coûte? » (Browning, 1992). Ces différents sens font en sorte qu'il importe d'établir une distinction entre les méthodes permettant d'estimer combien les familles **dépensent** pour les enfants et celles qui permettent d'estimer combien les familles **doivent dépenser** pour les enfants afin qu'ils aient un niveau de vie particulier.

Une autre difficulté à surmonter découle de l'ampleur croissante de la prise en compte des coûts engagés pour les enfants adultes qui vivent chez leurs parents. Au cours des 40 dernières années, le Canada a connu une hausse de la proportion de jeunes adultes vivant avec au moins un de leurs parents; les résultats de l'Enquête sociale générale de 2017 ont montré que 90 % des jeunes adultes âgés de 18 et 19 ans et 68 % de ceux âgés de 20 à 24 ans vivaient avec un parent (Statistique Canada, 2019). Peu d'études sur le coût associé au fait d'élever des enfants ont inclus des estimations relatives aux coûts liés aux enfants adultes vivant dans le ménage.

La présente étude vise à utiliser les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) pour fournir les premières estimations représentatives à l'échelle nationale (à l'exclusion des territoires) des dépenses liées à un enfant pour plusieurs types de familles différents sur plus d'une décennie. L'étude vise également à élargir les estimations fournies dans des études antérieures en tenant compte des enfants adultes âgés de 18 à 22 ans vivant dans le ménage.

Les estimations sont produites séparément pour les familles monoparentales et biparentales selon le niveau de revenu du ménage et selon la région pour les familles biparentales. La méthode utilisée est modélisée en fonction de celle utilisée par le United States Department of Agriculture (USDA) (Lino et coll., 2017), qui produit des estimations des dépenses pour les enfants depuis plusieurs décennies. La présente étude se conforme au rapport de 2017 de l'USDA en reposant sur les données sur les dépenses des ménages pour fournir des estimations du montant que les familles canadiennes dépensent pour les enfants au total (par enfant). Elle permet d'examiner également les dépenses selon sept catégories : frais de garde et éducation, habillement, nourriture, soins de santé, logement, transport et dépenses diverses.

2. Documentation antérieure

Un certain nombre de pays ont produit des estimations relatives aux coûts associés au fait d'élever des enfants. Les études et rapports universitaires publiés par divers organismes privés et publics ont eu recours à une variété de méthodes. Les méthodes les plus souvent utilisées peuvent être classées comme suit : **l'approche de la norme budgétaire**, **l'approche des enquêtes sur les dépenses** et l'utilisation d'**échelles d'équivalence**. Chaque méthode repose sur différentes hypothèses et présente différents avantages et inconvénients. Dans les approches en fonction de la norme budgétaire, des paniers détaillés de biens et de services nécessaires pour élever un enfant en fonction d'un niveau de vie particulier, dans un endroit particulier, sont conçus et leur valeur est déterminée afin d'obtenir le coût associé au fait d'élever un enfant (p. ex. Agriculture Manitoba, 2004; Saunders et Bedford, 2018). À l'opposé, les enquêtes sur les dépenses et les échelles d'équivalence permettent de produire des estimations des dépenses consacrées aux enfants à partir des données sur les dépenses des ménages (p. ex. Lino et coll., 2017; Selim et Kaya, 2018). Ces deux dernières approches conviennent pour l'établissement des dépenses consacrées aux enfants par les familles, tandis que les approches en fonction de la norme budgétaire se révèlent utiles pour déterminer combien les familles doivent dépenser en fonction d'un niveau de vie particulier (Duncan et coll., 2017).

Il convient de mentionner que la majorité des études qui permettent d'examiner le coût associé au fait d'élever des enfants se concentrent sur les coûts directs ou les frais. Les familles assumeront également des coûts indirects, comme le revenu sacrifié par les parents lorsqu'ils consacrent du temps aux soins des enfants au lieu d'avoir un travail rémunéré, de même que des coûts intangibles, c'est-à-dire les coûts physiques et émotionnels liés au fait d'élever des enfants. Malgré la pertinence de ces coûts, les études qui permettent d'estimer les coûts indirects reposent sur des données différentes de celles recueillies sur les coûts directs; il est donc difficile de relier les données qui permettent d'estimer les coûts indirects aux données permettant d'estimer les coûts directs. Les coûts intangibles comme les contraintes de temps et le stress financier (Buddelmeyer et coll., 2018) n'ont pas de prix du marché auxquels les « valeurs » sont déterminées. Les coûts intangibles sont personnels et touchent les personnes différemment. En conséquence, les coûts intangibles sont rarement estimés dans les études de recherche. Quelle que soit l'approche utilisée pour estimer les coûts directs associés au fait d'élever des enfants, on s'entend généralement pour dire, dans le présent document, que les catégories de dépenses pertinentes comprennent la nourriture, l'habillement, le logement, les frais de garde, l'éducation, les soins de santé, les soins personnels et le transport (Duncan et coll., 2017).

2.1 Dépenses pour les enfants au Canada

Les premières recherches canadiennes reposaient sur des systèmes de demande complets, une approche par échelle d'équivalence qui estime le montant de revenu supplémentaire dont un ménage a besoin pour être aussi bien loti qu'un ménage similaire sans enfants, afin d'estimer les dépenses du ménage consacrées aux enfants à partir des données de l'Enquête sur les dépenses des familles (le précurseur de l'EDM). Douthitt et Fedyk (1990) ont effectué des estimations détaillées par niveau de revenu, âge, nombre d'enfants et région du pays. Phipps (1998) s'est concentré sur l'aspect social et de bien-être du coût associé au fait d'élever un enfant, en se demandant quel niveau de revenu une famille ayant des enfants devait avoir pour profiter du même niveau de vie qu'une famille sans enfants. La présente recherche a révélé, par exemple, que les couples ayant un enfant avaient besoin d'environ 1,16 fois le revenu des couples sans enfants pour être en mesure de subvenir à leurs besoins, ce qui a démontré l'existence d'économies d'échelle dans le fait d'avoir des enfants. La revue MoneySense a utilisé diverses sources de données, dont des données sur les dépenses des ménages, pour effectuer ses estimations du coût associé au fait d'élever des enfants et présenter la conclusion que le coût moyen pour élever un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans s'élevait à 243 660 \$ en 2011 (Cornell, 2011).

L'approche de la norme budgétaire, qui estime le revenu dont une famille a besoin pour atteindre un niveau de vie particulier, a été utilisée par la Section de l'économie domestique du ministère de l'Agriculture du Manitoba pour estimer le coût associé au fait d'élever un enfant selon un niveau de vie jugé modeste au Manitoba (Agriculture Manitoba, 2004). La dernière estimation du coût associé au fait d'élever un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans était d'un peu moins de 167 000 \$ en 2004. L'Institut Fraser (Sarlo, 2013) a aussi créé des estimations de coût à partir des données d'Agriculture Manitoba. Toutefois, ces estimations excluaient les coûts du logement et des frais de garde et réduisaient au minimum les coûts de transport, ce qui s'est traduit par des estimations très faibles par rapport à celles d'études semblables. Au cours de la dernière décennie, des études universitaires ont porté sur les frais engagés lorsque les enfants ont des problèmes de santé particuliers à long terme ou une incapacité (p. ex. Castro et coll., 2022; Genereaux et coll., 2016, Tsimicalis et coll., 2013).

2.2 Études internationales

Sur le plan international, des pays comme l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis publient souvent des estimations du coût associé au fait d'élever des enfants. En Australie comme au Royaume-Uni, l'approche de la norme budgétaire sert à estimer le coût associé au fait d'élever un enfant. Lorsqu'une norme minimale permettant de combler les besoins fondamentaux a été utilisée, le coût associé au fait d'élever un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans était estimé à 160 692 £ (277 097 \$ CAN) pour les familles biparentales et à 193 801 £ (334 190 \$ CAN) pour les familles monoparentales en 2021, une hausse de 3,6 % et de 3,3 %, respectivement, des coûts totaux par rapport à l'année précédente (Hirsch et Lee, 2021). En Australie, la norme est établie à « un niveau minimal de dépenses », pour un coût estimatif allant de 140 \$ à 170 \$ AU (131 \$ CAN à 160 \$ CAN) par semaine en 2018 (Saunders et Bedford, 2018). En Europe on constate un intérêt croissant pour l'utilisation de l'approche de la norme budgétaire en tant qu'outil stratégique pour estimer le coût de la vie d'une famille et pour la création d'une comparabilité entre les pays (Deeming, 2020; Goedemé et coll., 2015).

Les États-Unis produisent depuis longtemps des estimations des dépenses des familles pour les enfants. L'USDA publie des estimations depuis 1960 à l'aide de l'approche des enquêtes sur les dépenses (Lino et coll., 2017). La plus récente étude de l'USDA repose sur les données sur les dépenses des ménages tirées de la Consumer Expenditure Survey de 2011 à 2015, qui examine les dépenses pour un enfant sur deux dans des familles comptant un couple marié et des familles monoparentales, et présente les résultats par niveau de revenu familial, selon l'âge de l'enfant et

la région de résidence. Même si cet ensemble de données fournit des renseignements détaillés sur les dépenses des ménages, il est impossible de définir avec justesse les dépenses liées aux enfants dans de nombreuses catégories. Dans ces cas, on formule des hypothèses concernant la fraction des dépenses consacrées aux enfants. On estime qu'élever un enfant de la naissance à l'âge de 17 ans aux États-Unis a coûté 212 300 \$ US (286 298 \$ CAN) aux familles comptant un couple marié en 2015 (Lino et coll., 2017). En général, Lino et coll. (2017) ont révélé que le logement était la dépense la plus importante, représentant de 26 % (pour le groupe de revenu le plus élevé) à 33 % (pour le groupe de revenu le plus faible) des dépenses pour élever des enfants, la nourriture, le transport et les soins de santé représentant également une grande part des dépenses des familles pour les enfants aux États-Unis.

3. Lacunes en matière de renseignements comblées par la présente étude

La présente étude enrichit la littérature en fournissant les premières estimations représentatives à l'échelle nationale des dépenses liées aux enfants effectuées par les familles¹ au Canada depuis plus d'une décennie et en étendant les estimations de façon à tenir compte des enfants adultes de 18 à 22 ans vivant au sein du ménage. Cette étude comprend les familles biparentales (mariage ou union libre, personnes de tout genre) et les familles monoparentales vivant avec un enfant biologique ou adopté, un beau-fils ou une belle-fille ou un enfant en famille d'accueil. À partir de données groupées tirées de l'EDM de 2014 à 2017, cette étude apporte des réponses aux questions suivantes :

1. De 2014 à 2017, combien les familles monoparentales et biparentales canadiennes ont-elles dépensé pour les enfants, en moyenne?
2. Combien les familles monoparentales et biparentales canadiennes ont-elles dépensé pour les enfants de 2014 à 2017 dans chacune des catégories de dépenses suivantes : frais de garde et éducation, habillement, nourriture, soins de santé, logement, transport et dépenses diverses?
3. Comment les dépenses des enfants ont-elles varié selon le niveau de revenu du ménage, l'âge de l'enfant et la région du pays, de 2014 à 2017?

Les prochaines sections décrivent la méthodologie de la présente étude et présentent les estimations pour le Canada. Dans la section finale, on résume les conclusions, on discute des limites de l'étude et on propose des orientations pour les recherches futures.

4. Méthodologie

4.1 Source de données

L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) a été utilisée pour modéliser les dépenses des parents pour les enfants par famille. L'EDM est une enquête transversale qui recueille des renseignements détaillés sur les dépenses, principalement au niveau du ménage, ainsi que certaines données sur les caractéristiques des logements et l'équipement ménager. Elle comprend un questionnaire rempli dans le cadre d'une entrevue en personne et un journal des dépenses quotidiennes. Le questionnaire permet de recueillir des renseignements sur les

1. Les termes « familles » et « ménages » sont utilisés de façon interchangeable dans le contexte du présent article. Les estimations sont toutefois représentatives uniquement du sous-ensemble particulier de familles et de ménages précisé dans l'étude.

dépenses à l'aide de périodes de rappel en fonction du type de dépenses (mois précédent ou 4 dernières semaines, 3 derniers mois, 12 derniers mois ou dernier paiement). Un sous-échantillon de ménages (environ 50 %) est sélectionné pour remplir le journal des dépenses quotidiennes pendant une période de deux semaines suivant l'entrevue. La collecte s'effectue sur une base mensuelle continue allant des mois de janvier à décembre de l'année de l'enquête. Les renseignements sur les dépenses recueillis au cours de l'entrevue, avec une période de rappel de moins de 12 mois, ainsi que les montants déclarés dans le journal sur deux semaines, sont annualisés pour couvrir 12 mois².

Pour la présente étude, des données regroupées provenant de quatre cycles de l'EDM (2014 à 2017) ont été utilisées pour obtenir un échantillon suffisamment grand pour l'analyse, puisque ces années comprenaient les fichiers les plus récents disponibles avec une taille d'échantillon suffisamment grande pour appuyer la modélisation utilisée dans cette étude³. Nous avons calibré les poids de l'enquête pour que les enregistrements des quatre années combinées soient représentatifs de la population canadienne des 10 provinces, en 2017. Les trois territoires canadiens n'ont pas été inclus, parce que l'échantillon de la région du Nord n'était pas disponible pour chaque année de 2014 à 2017, de même qu'en raison d'écart entre les méthodes d'échantillonnage et d'estimation, ce qui empêche de comparer les estimations des territoires à celles des 10 provinces. Nous avons converti les valeurs des dépenses en dollars constants de 2017 à l'aide de l'Indice des prix à la consommation (IPC), et procédé à des rajustements en fonction de l'inflation par catégorie pour les dépenses de 2014 à 2016 (les rajustements utilisés propres à l'inflation sont disponibles sur demande).

Échantillon

Pour faire partie de l'étude, les ménages devaient se composer d'un ou deux parents (de tout genre et incluant les couples en union libre) vivant avec des enfants âgés de 0 à 22 ans (notamment les enfants biologiques, adoptés, les beaux-fils et les belles-filles, et les enfants en famille d'accueil). Les étudiants qui poursuivaient leurs études à l'extérieur, mais qui considéraient le ménage des parents comme leur lieu de résidence principal ou habituel, ont été inclus dans le ménage. Les familles exclues étaient celles qui comptaient d'autres personnes, apparentées ou non, ou des enfants de plus de 22 ans au sein du ménage. En conséquence, les familles multigénérationnelles étaient exclues. Les ménages ayant plus de 6 enfants l'étaient également (représentant une proportion très faible de l'échantillon).

L'étude comprenait 9 989 ménages biparentaux et 2 303 ménages monoparentaux, dont environ le tiers (3 647 biparentaux et 760 monoparentaux) ont rempli le journal des dépenses de deux semaines. Consultez le tableau A.1 de l'annexe pour voir les renseignements détaillés sur les éléments de dépenses compris dans l'analyse et ceux qui en ont été exclus.

Définitions

Revenu : Les données sur le revenu proviennent principalement des fichiers de données administratives (déclaration T1) de l'Agence du revenu du Canada et correspondent au revenu associé à l'année civile précédant celle de l'enquête. Pour les ménages ayant répondu à l'enquête en 2014, par exemple, le revenu est celui de l'année civile 2013. Pour toutes les années, nous avons converti le revenu de tous les ménages en dollars constants de 2016 afin qu'il concorde avec le revenu de la dernière année étudiée (2017), en utilisant l'Indice des prix à la

2. Ces renseignements sont représentatifs des cycles de l'EDM de 2014 à 2017 et ne correspondent pas nécessairement à l'EDM actuelle.

3. De plus, après 2017, l'EDM a été menée tous les deux ans plutôt qu'annuellement.

consommation (IPC) pour tous les éléments.

Le revenu correspond au revenu total du ménage avant impôt et comprend le revenu de tout membre du ménage de 16 ans ou plus. Il comprend les revenus d'emploi et de placement, ainsi que les transferts gouvernementaux comme l'ACE et le crédit pour la taxe sur les produits et services. Le revenu a été divisé selon les catégories faible revenu, revenu moyen et revenu élevé à l'aide de la distribution du revenu de familles biparentales comptant de un à quatre enfants afin d'établir des seuils. Les ménages biparentaux dont le revenu est inférieur au 33,33^e centile (83 013 \$) ont été classés dans la catégorie « faible revenu ». Les ménages biparentaux ayant un revenu du 33,33^e au 66,66^e centiles (135 790 \$) ont été classés dans la catégorie « revenu moyen ». Les ménages biparentaux dont le revenu était supérieur au 66,66^e centile ont été classés dans la catégorie « revenu élevé ». Le revenu moyen des familles biparentales était de 54 630 \$ pour les groupes à faible revenu, de 107 770 \$ pour les groupes à revenu moyen et de 218 540 \$ pour les groupes à revenu élevé. Pour des raisons de qualité des données, les groupes à revenu moyen et élevé ont été regroupés pour les ménages monoparentaux, afin qu'ils forment le groupe à revenu moyen-élevé. Le revenu moyen des familles monoparentales était de 42 240 \$ dans le groupe à faible revenu et de 126 190 \$ pour le groupe à revenu moyen-élevé.

Région : Les régions géographiques ont été définies en fonction de la province de résidence du ménage : provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick); provinces du centre (Québec et Ontario); Prairies et provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique). Les territoires n'ont pas été inclus dans la présente étude en raison de la non-disponibilité des données territoriales au cours de chacune des quatre années étudiées et de la petite taille de l'échantillon lorsque des données territoriales étaient disponibles. Nous avons ajusté les facteurs de pondération pour qu'ils soient représentatifs de la population canadienne des 10 provinces en 2017.

Groupes d'âge : Les définitions des groupes d'âge reposaient sur l'âge de l'enfant en années au moment de l'entrevue (0 à 5 ans, 6 à 12 ans, 13 à 18 ans et 19 à 22 ans). L'âge de l'enfant le plus jeune et de l'enfant le plus âgé du ménage a été pris en compte, séparément, pour permettre des comparaisons et la dérivation de facteurs d'ajustement afin de tenir compte des familles avec enfants plus âgés ou des différences dans le nombre d'enfants.

Types de dépenses

Les dépenses comprises étaient celles correspondant à des articles utilisés par tous les membres de la famille ou par les enfants de la famille. Les dépenses liées à des articles utilisés uniquement par les parents⁴ (p. ex. alcool, tabac, billets de loterie) étaient exclues. Les inclusions et les exclusions dans chaque catégorie correspondent étroitement à celles utilisées par Lino et coll. (2017) compte tenu de leur méthodologie établie et des similitudes entre les données de l'EDM et les données sur les dépenses des ménages utilisées dans l'étude américaine. L'objectif principal de la présente étude est de produire des estimations qui s'appliquent généralement à la plupart des familles au Canada. De plus, les éléments du ménage qui n'étaient pas directement associés aux dépenses pour les enfants (p. ex. dépenses pour les animaux de compagnie, fournitures de jardin et services) ont été exclus. Consultez le tableau A.1 de l'annexe pour obtenir des renseignements détaillés sur les articles compris dans les analyses et ceux qui en ont été exclus.

Frais de garde et éducation : Comprend les frais de garde à domicile et à l'extérieur, de même que les frais de scolarité, les manuels et fournitures scolaires. Bien que les jeunes enfants occasionnent davantage de dépenses en frais de garde, et les enfants plus âgés, des dépenses plus importantes en éducation (p. ex. les frais de scolarité pour les études postsecondaires), les

4. Cependant, avec l'inclusion de ménages ayant des enfants âgés de 18 à 22 ans dans la présente étude, il est possible que dans certains cas, moins de 100 % de ces dépenses se rattachent seulement aux parents.

deux dépenses peuvent s'appliquer aux enfants d'âge intermédiaire (âgés de 6 à 17 ans). En conséquence, les dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation ont été combinées en une seule catégorie.

Habillement : Comprend les vêtements, les chaussures et les accessoires. Les services vestimentaires (services de blanchissage, de nettoyage à sec et de retouche) ont été exclus, parce qu'ils ne pouvaient pas être associés à un membre du ménage en particulier, alors que les autres dépenses relatives à l'habillement pouvaient être attribuées uniquement aux enfants de la famille.

Nourriture : Comprend tous les aliments achetés dans les magasins et les restaurants.

Soins de santé : Comprend les médicaments et les produits pharmaceutiques prescrits et en vente libre, les professionnels de la santé, les lunettes, les services de soins dentaires, les primes pour les régimes privés d'assurance-maladie et les primes au régime d'assurance-maladie provincial. Les dépenses en soins de santé comprennent seulement les coûts directs (frais) payés par le ménage, nets des dépenses remboursées.

Logement : Comprend les coûts de logement (loyer ou hypothèque, réparations, taxes, assurances et dépenses associées à l'achat ou à la vente d'une maison), les services publics, les dépenses liées aux communications (ligne terrestre, téléphone cellulaire, Internet), les dépenses courantes (p. ex. fournitures de nettoyage), l'ameublement et l'équipement du ménage. Les mises de fonds sur tous les achats de propriétés (puisque'il s'agit d'une dépense ponctuelle importante) ont été exclues, tout comme les dépenses pour d'autres hébergements (y compris les résidences secondaires et les hébergements à l'extérieur de la maison), les animaux de compagnie, les outils de jardinage et d'entretien de la pelouse et le matériel de déneigement. Comme dans Lino et coll. (2017), les dépenses pour l'entretien du terrain (fournitures pour l'entretien de la pelouse et du jardin, et matériel de déneigement) ont été exclues parce que l'approche analytique n'est pas censée tenir compte de l'achat d'une maison dotée d'une cour (ou d'une plus grande cour).

Transport : Comprend les dépenses d'achat et d'exploitation (immatriculation, essence, assurances, réparations et stationnement) d'automobiles, de fourgonnettes et de camions à usage privé, ainsi que les dépenses de transport en commun (autobus et train locaux; taxis; avions, autobus et trains interurbains). Les services de déménagement résidentiel, d'entreposage et de livraison ont été exclus, car il ne s'agit pas de dépenses courantes ou fréquentes.

Dépenses diverses : Comprend les dépenses pour les produits de soins personnels (p. ex. savon, produits de soins capillaires, produits d'hygiène féminine, couches jetables), les services de soins personnels, l'équipement de loisirs et les services connexes (équipement de sports, jouets pour enfants, ordinateurs, systèmes de jeux vidéo), le matériel et les services de divertissement au foyer (matériel audiovisuel) et le matériel de lecture. Les dépenses liées à l'équipement de jeux et aux accessoires⁵ de plein air ont été exclues, tout comme celles liées aux appareils électroniques portables, aux instruments de musique, aux fournitures de camping, aux forfaits voyages, aux camps pour enfants, aux véhicules récréatifs et aux services connexes, au tabac et aux boissons alcoolisées, ainsi qu'aux jeux de hasard; l'impôt sur le revenu; les paiements d'assurance personnelle et les cotisations à un régime de pension; les dons en argent; les paiements de pension alimentaire; les contributions de bienfaisance.

5. Cette exclusion est due au fait que l'approche analytique ne suppose pas que les ménages disposent d'une cour (voir l'explication dans la section « Logement » ci-dessus).

4.2 Analyse

L'approche analytique sur laquelle repose la présente étude suit la méthodologie employée par Lino et coll. (2017), qui ont étudié les données sur les dépenses des ménages provenant des États-Unis. Une série de modèles linéaires généraux ont été analysés, les résultats étant les dépenses des ménages pour chacune des sept catégories examinées : frais de garde et éducation, habillement, nourriture, soins de santé, logement, transport et dépenses diverses. Les prédicteurs relatifs aux modèles comprenaient le groupe de revenu, le nombre d'enfants au sein du ménage, de même que l'âge de l'enfant le plus jeune ou de l'enfant le plus vieux (selon le modèle). Ces modèles ont été appliqués à l'échelle nationale. La variable de la région a été ajoutée aux modèles biparentaux, ce qui a permis d'évaluer les dépenses dans différentes régions; il a toutefois été impossible de procéder à une analyse régionale pour le groupe monoparental en raison d'échantillons de trop petite taille.

Pour ce qui est du logement, nous avons utilisé une méthode différente qui estimait le coût lié à l'ajout d'une chambre à coucher. Ce raisonnement reposait sur le fait que la présence d'un enfant influencerait sur le nombre de chambres à coucher d'une demeure, mais pas nécessairement sur le nombre de pièces dans le reste de la maison. Cette méthode est semblable à celle utilisée par Lino et coll. (2017), et reposait sur le principe que le coût d'une chambre à coucher supplémentaire représentait la moitié de la différence (augmentation) du coût du logement pour un logement de quatre chambres à coucher par rapport à un logement avec deux chambres à coucher ou moins. Toutefois, lorsque l'approche exacte de Lino et coll. (2017) a été utilisée avec les données canadiennes, le coût d'une chambre à coucher supplémentaire semblait être nul, négatif ou diminuait avec l'augmentation du revenu. Ces résultats n'étaient pas intuitifs, et un examen plus approfondi a montré que le nombre moyen de chambres à coucher se révélait à peine plus élevé pour les familles ayant deux enfants que pour celles qui n'en avaient qu'un. De même, les dépenses pour le logement semblaient davantage associées au niveau de revenu qu'au nombre de chambres à coucher. Étant donné l'importante incidence du groupe de revenu sur les dépenses pour le logement, nous avons décidé de modéliser ces dépenses en fonction du nombre de chambres à coucher et du groupe de revenu, ce qui a procuré des estimations plus intuitives. L'ajout du quart (25 %) du paramètre du revenu aux dépenses prévues a permis d'estimer l'augmentation des dépenses pour le logement pour différents niveaux de revenu, comme le montre l'équation suivante :

$$prédiction_{enfant} = \frac{4càc - 2càc}{2} + 0,25 * niv_revenu$$

où $4càc$ et $2càc$ sont les paramètres du modèle associés à quatre chambres à coucher et à deux chambres à coucher ou moins respectivement, et niv_revenu est le paramètre associé aux groupes à revenu moyen ou élevé pour les ménages biparentaux avec enfants et le groupe à revenu moyen-élevé pour les ménages monoparentaux avec enfants. Le quart a été sélectionné, parce que pour une famille de quatre personnes (la taille de la famille la plus courante), un pourcentage de 25 % représenterait les dépenses accrues pour un membre (l'enfant) d'une famille de quatre personnes.

D'autres renseignements à propos des modèles peuvent être fournis sur demande.

Part des dépenses du ménage attribuée aux enfants

Étant donné que les dépenses de l'EDM sont déclarées au niveau du ménage, il a été décidé de déterminer la proportion des dépenses de chaque catégorie à attribuer aux enfants du ménage. Cette décision a été prise à la lumière de la méthodologie utilisée par Lino et coll. (2017), dont la source de données a également permis de déclarer la plupart des dépenses au niveau du

ménage. Pour résoudre ce problème, Lino et coll. (2017) ont attribué aux enfants des dépenses propres à l'enfant dans les données selon chaque catégorie de dépenses et ils ont alloué une proportion des dépenses au niveau du ménage en fonction des résultats de recherches antérieures ou par habitant. Ces proportions déterminées par Lino et coll. (2017) ont été utilisées comme point de départ, et des ajustements ont été apportés en fonction du contexte canadien. Lorsque les dépenses ont été divisées entre les enfants de la famille, les familles de quatre à six enfants – une très faible proportion – ont été incluses dans le groupe avec trois enfants à des fins de modélisation. De plus amples renseignements sur la façon dont les parts attribuées aux enfants ont été déterminées sont disponibles sur demande.

Frais de garde et éducation : Pour cette catégorie, seuls les ménages qui avaient des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation ont été inclus (78 % des ménages). Étant donné qu'une partie des frais de scolarité pour les études postsecondaires et des dépenses pour « d'autres cours et leçons » (p. ex. leçons de musique ou de danse; cours liés aux arts, à l'artisanat ou aux passe-temps) est consacrée aux parents, 90 % des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation ont été attribuées aux enfants du ménage⁶. Ces dépenses ont été réparties de manière égale entre chaque enfant. Il est évident qu'il ne s'agit pas d'une vérité immuable, puisque les dépenses pour les frais de garde sont plus élevées pour les enfants plus jeunes que pour les enfants plus âgés, mais nous avons présumé qu'en moyenne, elles s'égalaient. Il convient également de souligner que les dépenses pour des études postsecondaires sont plus élevées pour les enfants plus âgés.

Habillement : Les dépenses relatives à l'habillement pour les enfants, dans l'EDM, sont accessibles directement au niveau de la personne, et aucune hypothèse relative au pourcentage de dépenses liées aux enfants ne s'est révélée nécessaire. Toutefois, comme l'analyse permet d'estimer les dépenses des ménages, il restait à prendre une décision quant au pourcentage des dépenses à attribuer à chaque enfant. Les dépenses totales consacrées aux vêtements pour les enfants ont été réparties de manière égale entre tous les enfants de la famille. Comme la majorité des familles comptaient des enfants d'âges relativement rapprochés (p. ex. peu de familles avaient simultanément des enfants très jeunes et des enfants adultes), nous présumons que les coûts liés à l'habillement étaient relativement égaux. Le genre et l'âge de l'enfant n'ont fait l'objet d'aucun ajustement.

Nourriture : Lino et coll. (2017) ont utilisé les plans alimentaires de l'USDA de 2015 pour établir la proportion des dépenses alimentaires des ménages attribuable aux enfants. Au Canada, le panier de provisions nutritif - Canada de Santé Canada (Santé Canada, 2020), qui correspond à une alimentation nutritive conforme aux achats d'aliments par les ménages canadiens, peut servir à estimer le coût des aliments pour les adultes et les enfants d'âges différents. Le coût des aliments varie selon la ville et la région, de sorte qu'aucun coût ne peut être utilisé à l'échelle nationale. En conséquence, le guide est destiné à être utilisé et adapté par les municipalités et les provinces pour préparer les plans du coût des aliments pour leurs résidents. Les estimations pour l'Alberta ont servi de comparaison, puisqu'elles comprennent un tableau des coûts par âge et par genre (Alberta Health Services, 2015). Les aliments utilisés pour calculer le coût des aliments en Alberta et le tableau de données obtenu de Santé Canada étaient très semblables; par conséquent, des totalisations personnalisées de Santé Canada n'étaient pas requises.

Nous avons ensuite comparé les proportions des dépenses en produits alimentaires par enfants d'âges différents selon les estimations de l'Alberta avec celles de Lino et coll. (2017). Comme les chiffres étaient très semblables, les proportions utilisées par Lino et coll. (2017) ont été employées pour la présente étude. Les pourcentages attribués par enfant allaient de 15 % des dépenses en

6. Les calculs des auteurs, qui reposent sur les données du Recensement de la population de 2016, indiquaient également qu'environ 8 % des parents ayant des enfants âgés de 0 à 24 ans étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires; ce pourcentage était supérieur chez ceux ayant des enfants de 0 à 5 ans, soit de 11 %.

nourriture du ménage pour un enfant âgé de 0 à 5 ans dans une famille biparentale avec trois enfants à 52 % des dépenses en nourriture du ménage pour un enfant âgé de 13 à 22 ans dans une famille monoparentale avec un seul enfant. Le tableau complet des proportions et les détails de l'analyse comparative sont disponibles sur demande.

Soins de santé : Le Canada a un système de soins de santé universel, mais certains coûts liés aux soins de santé sont encore couverts par le ménage, y compris les médicaments et les produits pharmaceutiques prescrits et non prescrits, les professionnels de la santé, les lunettes, les services de soins dentaires, les primes des régimes privés d'assurance-maladie, et les primes au régime d'assurance-maladie provinciale. Lino et coll. (2017) ont déterminé les proportions des dépenses en soins de santé des ménages consacrées aux enfants à l'aide de la Medical Expenditure Panel Survey de 2012 aux États-Unis. Il n'existe pas de source équivalente au Canada pour établir des proportions semblables; toutefois, les proportions utilisées par Lino et coll. (2017) ont été comparées aux dépenses moyennes provinciales et territoriales pour différents groupes d'âge (ICIS, 2021), et ces proportions étaient concordantes. En conséquence, devant l'absence de données canadiennes directement applicables, les proportions utilisées par Lino et coll. (2017) ont été appliquées. Le pourcentage des dépenses en soins de santé attribué à chaque enfant allait de 13 % des dépenses en soins de santé du ménage dans une famille biparentale avec trois enfants à 35 % des dépenses en soins de santé du ménage dans une famille monoparentale avec un seul enfant. Le tableau complet des proportions est disponible sur demande.

Logement : Comme il est mentionné plus haut, au lieu d'attribuer un pourcentage des coûts du logement à chaque enfant de la famille, l'estimation a porté sur l'ajout d'une chambre à coucher dans une maison. Les modèles de logement fournissent cinq valeurs différentes de coûts de logement, une pour chacun des types de famille et de groupes de revenu (c.-à-d. familles biparentales des groupes à revenu faible, moyen et élevé, et familles monoparentales des groupes à revenu faible et moyen-élevé). Le coût d'une chambre à coucher supplémentaire était le même, quel que soit l'âge de l'enfant.

Transport : Comme dans Lino et coll. (2017), 75 % de toutes les dépenses liées au transport ont été considérées comme des dépenses pour la famille. Les résultats du U.S. 2009 National Household Travel Survey (Santos et coll., 2011) ont permis d'établir ces proportions, ensuite vérifiées à l'aide des données de l'Enquête sur les véhicules au Canada de 2009 (Statistique Canada, 2010). Parmi les dépenses liées au transport pour la famille, la moitié a été attribuée aux parents, et l'autre moitié a été divisée en parts égales entre les enfants de la famille.

Dépenses diverses : Comme dans Lino et coll. (2017), nous avons présumé que les dépenses diverses étaient réparties de manière égale entre les membres de la famille. Beaucoup de dépenses de cette catégorie se rapportent à des éléments comme des articles de soins personnels et de l'équipement de loisirs, qui sont censés être partagés par tous les membres de la famille.

5. Résultats

5.1 Dépenses globales

Les dépenses totales prévues pour un enfant de la naissance à l'âge de 17 ans, en dollars de 2017, étaient de 238 190 \$, 293 000 \$ et 403 910 \$ pour les ménages biparentaux ayant deux enfants dans les groupes à revenu faible, moyen et élevé, respectivement (tableau 1). Les sommes de dépenses prévues représentaient une hausse de 23,0 % des dépenses entre les groupes à faible revenu et à revenu moyen, et de 37,9 % entre les groupes à revenu moyen et élevé. On constate une augmentation globale d'environ 69,6 % lorsque l'on compare le groupe à faible revenu au groupe à revenu élevé. Lorsque les dépenses pour les enfants jusqu'à l'âge de 22 ans (qui vivent encore à la maison) ont été prises en compte, les dépenses prévues étaient de 308 710 \$, 378 900 \$ et 521 270 \$ pour les groupes de revenu respectifs. Dans chaque cas, on observe une augmentation d'environ 29 % des dépenses lorsque l'on inclut les dépenses pour les jeunes adultes âgés de 18 à 22 ans, par rapport à seulement la prise en compte des dépenses pour les enfants âgés de 0 à 17 ans. Cette augmentation est attribuable à un plus grand nombre d'années de dépenses et aux frais de scolarité plus élevés (probablement pour les frais de scolarité pour les études postsecondaires).

Pour les familles monoparentales avec deux enfants, les dépenses totales prévues pour un enfant de la naissance à l'âge de 17 ans, en dollars de 2017, étaient de 231 260 \$ et de 372 110 \$ dans les groupes à faible revenu et à revenu moyen-élevé, respectivement. Les sommes de dépenses prévues représentaient une augmentation de 61 % des dépenses entre le groupe à faible revenu et celui à revenu moyen-élevé. Lorsqu'on tient compte des enfants de la naissance à l'âge de 22 ans (qui vivent toujours à la maison), les dépenses prévues pour un enfant étaient de 299 180 \$ et de 479 830 \$ pour les groupes de revenu respectifs. Comme pour les ménages biparentaux, on observe une augmentation d'environ 29 % des dépenses lorsque l'on inclut les dépenses pour les enfants jeunes adultes âgés de 18 à 22 ans, par rapport à seulement la prise en compte des dépenses pour les enfants âgés de 0 à 17 ans.

Tableau 1

Dépenses annuelles prévues pour un enfant d'une famille de deux enfants, selon l'âge du plus jeune enfant, Canada

Caractéristiques de la famille et âge du plus jeune enfant (années)	Frais de garde et éducation ¹		Soins de santé		Logement	Dépenses diverses ²	Transport	Total général
	Habillement	Nourriture						
dollars constants de 2017								
Familles biparentales								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	2 210	720	1 730	330	4 120	920	2 300	12 330
6 à 12 ans	1 270	1 090	2 610	410	4 120	1 290	2 440	13 230
13 à 18 ans	1 590	1 270	2 900	470	4 120	1 180	2 790	14 320
19 à 22 ans	2 370	1 070	2 710	370	4 120	870	2 540	14 050
Total, de 0 à 17 ans	30 100	18 300	43 150	7 200	74 160	20 450	44 830	238 190
Total, de 0 à 22 ans	41 170	23 850	56 890	9 150	94 760	25 110	57 780	308 710
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	2 730	760	1 980	570	4 730	1 410	3 120	15 300
6 à 12 ans	1 790	1 130	2 950	660	4 730	1 780	3 260	16 300
13 à 18 ans	2 110	1 310	3 270	740	4 730	1 660	3 600	17 420
19 à 22 ans	2 890	1 110	3 080	610	4 730	1 350	3 350	17 120
Total, de 0 à 17 ans	39 460	19 020	48 880	11 740	85 140	29 220	59 540	293 000
Total, de 0 à 22 ans	53 130	24 770	64 470	14 920	108 790	36 280	76 540	378 900
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	4 250	1 060	2 570	810	6 200	2 430	3 970	21 290
6 à 12 ans	3 310	1 430	3 750	910	6 200	2 800	4 110	22 510
13 à 18 ans	3 630	1 600	4 140	1 000	6 200	2 690	4 460	23 720
19 à 22 ans	4 410	1 410	3 950	850	6 200	2 380	4 210	23 410
Total, de 0 à 17 ans	66 820	24 370	62 370	16 230	111 600	47 630	74 890	403 910
Total, de 0 à 22 ans	88 090	31 610	82 310	20 630	142 600	59 840	96 190	521 270
Familles monoparentales								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	2 230	980	1 880	340	4 190	1 150	1 390	12 160
6 à 12 ans	1 900	1 100	2 510	440	4 190	1 270	1 290	12 700
13 à 18 ans	1 990	1 100	3 130	620	4 190	1 350	1 500	13 880
19 à 22 ans	2 220	1 030	2 890	590	4 190	950	1 640	13 510
Total, de 0 à 17 ans	36 630	19 080	44 500	8 220	75 420	22 540	24 870	231 260
Total, de 0 à 22 ans	47 500	24 300	59 190	11 200	96 370	27 690	32 930	299 180
Groupe à revenu moyen-élevé (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ ou plus)								
0 à 5 ans	2 820	1 380	2 790	820	6 710	2 160	3 140	19 820
6 à 12 ans	2 490	1 500	3 620	940	6 710	2 270	3 040	20 570
13 à 18 ans	2 580	1 500	4 310	1 140	6 710	2 360	3 240	21 840
19 à 22 ans	2 810	1 420	4 070	1 110	6 710	1 960	3 390	21 470
Total, de 0 à 17 ans	47 250	26 280	63 630	17 200	120 780	40 650	56 320	372 110
Total, de 0 à 22 ans	61 070	33 460	84 220	22 780	154 330	50 850	73 120	479 830

1. Comprend seulement les familles ayant des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation.

2. Comprend les soins personnels, l'équipement de loisirs, le matériel de divertissement et de lecture. Consultez le tableau A.1 de l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : Les totaux de 0 à 17 ans sont calculés à des fins de comparaison avec ceux d'autres études (p. ex. Lino et coll., 2017).

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

5.2 Dépenses annuelles

Les dépenses annuelles moyennes estimées pour le plus jeune enfant⁷ de ménages biparentaux ayant deux enfants augmentaient à mesure que le niveau de revenu s'élevait (tableau 1). Les dépenses annuelles variaient de 12 330 \$ à 14 320 \$ pour le groupe à faible revenu (ménages ayant un revenu avant impôt de moins de 83 013 \$), de 15 300 \$ à 17 420 \$ pour le groupe à revenu moyen (ménages ayant un revenu avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$) et de 21 290 \$ à 23 720 \$ pour le groupe à revenu élevé (ménages dont le revenu avant impôt est supérieur à 135 790 \$), selon le groupe d'âge de l'enfant.

Dans le cas des familles monoparentales, les dépenses annuelles estimées augmentaient également à mesure que le niveau de revenu s'élevait (tableau 1). Selon le groupe d'âge de l'enfant, les dépenses annuelles variaient de 12 160 \$ à 13 880 \$ pour le groupe à faible revenu (ménages dont le revenu avant impôt est inférieur à 83 013 \$) et de 19 820 \$ à 21 840 \$ pour le groupe à revenu moyen-élevé (ménages dont le revenu avant impôt est de 83 013 \$ ou plus).

En moyenne, les ménages biparentaux du groupe à faible revenu ont consacré une plus grande partie de leur revenu annuel avant impôt à un enfant (25 %) que ceux du groupe à revenu moyen (15 % de leur revenu annuel avant impôt) et que ceux du groupe à revenu élevé (10 % de leur revenu annuel avant impôt). À titre de comparaison, les ménages monoparentaux du groupe à faible revenu ont consacré, en moyenne, 31 % de leur revenu annuel avant impôt à un enfant, et ceux du groupe à revenu moyen-élevé y ont consacré 17 %.

5.3 Dépenses par catégorie

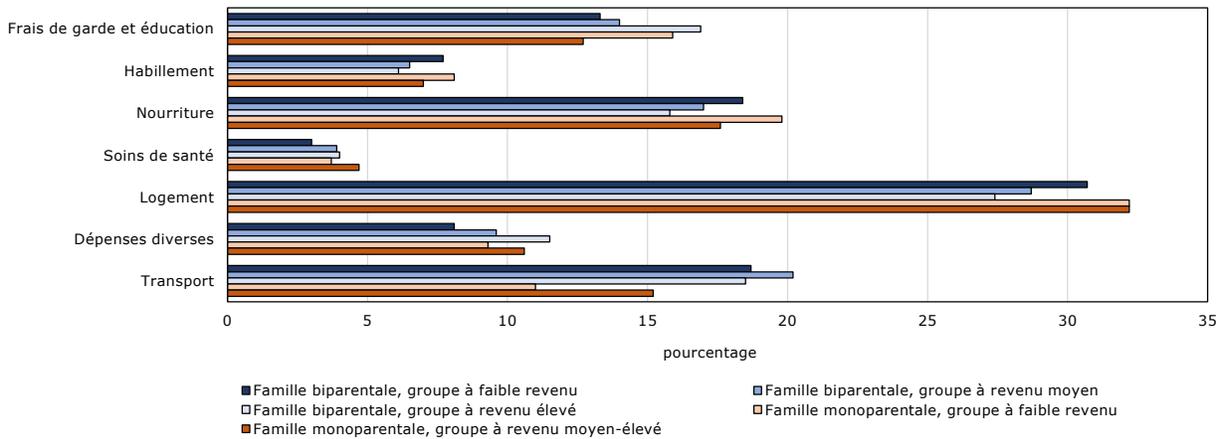
Le tableau 1 a présenté les dépenses annuelles prévues dans chaque catégorie de dépenses pour les familles ayant deux enfants au Canada. Le graphique 1 illustre les parts de chaque catégorie de dépenses pour l'enfant le plus jeune dans les cinq différents types de familles prises en considération (c.-à-d. familles biparentales des groupes à revenu faible, moyen et élevé, et familles monoparentales des groupes à revenu faible et moyen-élevé). Le calcul des parts reposait sur les dépenses totales dans chaque catégorie, de la naissance à l'âge de 22 ans, en tant que pourcentage du total général des dépenses de 0 à 22 ans⁸. Toutes les dépenses déclarées dans la présente section représentent les dépenses relatives à un enfant pour les familles ayant deux enfants. Les dépenses des familles ayant un ou trois enfants sont présentées dans les tableaux 2 et 3.

7. Les estimations sont principalement déclarées en fonction du plus jeune enfant, conformément à la méthodologie utilisée par Lino et coll. (2017). Toutefois, des estimations modélisées ont été produites tant pour l'enfant le plus jeune que l'enfant le plus âgé, et il n'y avait pas de grandes différences entre les estimations. En conséquence, pour simplifier la présentation des résultats, les estimations en fonction de l'enfant le plus jeune constituent l'objectif principal. Les estimations en fonction de l'enfant le plus âgé sont présentées dans le tableau A.2 en annexe et sont expliquées ci-dessous.

8. Les parts des dépenses pour chaque catégorie de la naissance à l'âge de 17 ans étaient semblables et se trouvent dans le graphique A.1 de l'annexe.

Graphique 1

Parts des dépenses pour un enfant dans les familles comptant deux enfants, selon le plus jeune enfant de la naissance à l'âge de 22 ans, en pourcentage des dépenses totales pour l'éducation des enfants



Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Tableau 2

Dépenses annuelles prévues pour un enfant dans une famille comptant un enfant, selon l'âge de l'enfant, Canada

Caractéristiques de la famille et âge de l'enfant (années)	Frais de garde et éducation ¹		Soins de santé		Logement	Dépenses diverses ²	Transport	Total général
	Habillement	Nourriture						
dollars constants de 2017								
Familles biparentales								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	3 430	660	1 700	350	4 120	830	3 870	14 960
6 à 12 ans	1 560	1 410	2 900	440	4 120	1 320	4 160	15 910
13 à 18 ans	2 200	1 750	3 280	520	4 120	1 170	4 850	17 890
19 à 22 ans	3 760	1 360	3 030	390	4 120	750	4 350	17 760
Total, de 0 à 17 ans	42 500	22 580	46 900	7 780	74 160	20 070	76 590	290 580
Total, de 0 à 22 ans	59 740	29 770	62 300	9 860	94 760	24 240	98 840	379 510
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	4 470	750	2 000	640	4 730	1 470	5 500	19 560
6 à 12 ans	2 590	1 490	3 350	750	4 730	1 970	5 790	20 670
13 à 18 ans	3 230	1 830	3 770	840	4 730	1 810	6 480	22 690
19 à 22 ans	4 790	1 440	3 520	690	4 730	1 400	5 980	22 550
Total, de 0 à 17 ans	61 100	24 080	54 300	13 290	85 140	31 660	105 930	375 500
Total, de 0 à 22 ans	83 490	31 670	72 150	16 890	108 790	39 070	136 330	488 390
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	7 500	1 330	2 700	950	6 200	2 840	7 210	28 730
6 à 12 ans	5 630	2 070	4 400	1 070	6 200	3 330	7 500	30 200
13 à 18 ans	6 270	2 420	4 920	1 180	6 200	3 180	8 190	32 360
19 à 22 ans	7 830	2 030	4 670	1 000	6 200	2 760	7 690	32 180
Total, de 0 à 17 ans	115 760	34 570	71 600	19 090	111 600	56 250	136 710	545 580
Total, de 0 à 22 ans	153 350	45 110	95 200	24 270	142 600	70 470	175 660	706 660
Familles monoparentales								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	3 540	1 080	2 010	270	4 190	1 500	2 810	15 400
6 à 12 ans	2 870	1 320	2 980	410	4 190	1 670	2 590	16 030
13 à 18 ans	3 060	1 320	4 000	640	4 190	1 810	3 010	18 030
19 à 22 ans	3 510	1 180	3 630	600	4 190	1 200	3 300	17 610
Total, de 0 à 17 ans	56 630	22 320	52 920	7 690	75 420	29 740	50 040	294 760
Total, de 0 à 22 ans	73 730	28 360	71 440	10 730	96 370	36 350	66 250	383 230
Groupe à revenu moyen-élevé (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ ou plus)								
0 à 5 ans	4 710	1 870	3 220	900	6 710	3 020	6 310	26 740
6 à 12 ans	4 040	2 120	4 610	1 070	6 710	3 190	6 090	27 830
13 à 18 ans	4 230	2 110	5 810	1 340	6 710	3 320	6 510	30 030
19 à 22 ans	4 680	1 970	5 440	1 290	6 710	2 720	6 800	29 610
Total, de 0 à 17 ans	77 690	36 610	80 640	19 590	120 780	57 050	113 040	505 400
Total, de 0 à 22 ans	100 640	46 600	108 210	26 090	154 330	71 250	146 750	653 870

1. Comprend seulement les familles ayant des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation.

2. Comprend les soins personnels, l'équipement de loisirs, le matériel de divertissement et de lecture. Consultez le tableau A.1 de l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : Les totaux de 0 à 17 ans sont calculés à des fins de comparaison avec ceux d'autres études (p. ex. Lino et coll., 2017).

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Tableau 3

Dépenses annuelles prévues pour un enfant dans une famille comptant trois enfants, selon l'âge du plus jeune enfant, Canada

Caractéristiques de la famille et âge du plus jeune enfant (années)	Frais de garde et éducation ¹		Nourriture	Soins de santé Logement		Dépenses diverses ²	Transport	Total général
	Habillement							
dollars constants de 2017								
Familles biparentales								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	1 890	860	1 810	290	4 120	780	1 570	11 320
6 à 12 ans	1 260	1 110	2 520	360	4 120	1 070	1 670	12 110
13 à 18 ans	1 480	1 220	2 700	420	4 120	980	1 900	12 820
19 à 22 ans	2 000	1 090	2 550	320	4 120	730	1 730	12 540
Total, de 0 à 17 ans	27 560	19 030	42 000	6 360	74 160	17 070	30 610	216 790
Total, de 0 à 22 ans	37 040	24 610	54 900	8 060	94 760	20 970	39 430	279 770
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	2 230	890	2 040	480	4 730	1 170	2 120	13 660
6 à 12 ans	1 610	1 140	2 800	550	4 730	1 460	2 210	14 500
13 à 18 ans	1 820	1 250	3 000	620	4 730	1 370	2 440	15 230
19 à 22 ans	2 340	1 120	2 850	510	4 730	1 120	2 280	14 950
Total, de 0 à 17 ans	33 750	19 570	46 840	9 830	85 140	24 090	40 390	259 610
Total, de 0 à 22 ans	44 930	25 300	61 240	12 490	108 790	29 940	51 950	334 640
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	3 240	1 080	2 560	700	6 200	1 990	2 690	18 460
6 à 12 ans	2 620	1 330	3 460	780	6 200	2 280	2 780	19 450
13 à 18 ans	2 830	1 450	3 700	850	6 200	2 190	3 010	20 230
19 à 22 ans	3 350	1 320	3 550	730	6 200	1 940	2 840	19 930
Total, de 0 à 17 ans	51 930	23 040	58 080	13 910	111 600	38 850	50 650	348 060
Total, de 0 à 22 ans	68 160	29 770	75 980	17 680	142 600	48 800	65 020	448 010
Familles monoparentales								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	1 470	870	1 860	230	4 190	900	820	10 340
6 à 12 ans	1 240	950	2 270	320	4 190	990	750	10 710
13 à 18 ans	1 310	950	2 700	470	4 190	1 050	890	11 560
19 à 22 ans	1 460	900	2 530	450	4 190	750	990	11 270
Total, de 0 à 17 ans	24 050	16 620	40 550	5 970	75 420	17 580	14 620	194 810
Total, de 0 à 22 ans	31 200	21 170	53 370	8 240	96 370	21 630	19 470	251 450
Groupe à revenu moyen-élevé (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ ou plus)								
0 à 5 ans	1 860	1 140	2 590	610	6 710	1 660	1 990	16 560
6 à 12 ans	1 640	1 220	3 110	710	6 710	1 740	1 920	17 050
13 à 18 ans	1 700	1 220	3 570	870	6 710	1 810	2 060	17 940
19 à 22 ans	1 850	1 170	3 400	850	6 710	1 510	2 160	17 650
Total, de 0 à 17 ans	31 140	21 480	55 160	12 980	120 780	31 190	35 680	308 410
Total, de 0 à 22 ans	40 240	27 380	72 330	17 250	154 330	39 040	46 380	396 950

1. Comprend seulement les familles ayant des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation.

2. Comprend les soins personnels, l'équipement de loisirs, le matériel de divertissement et de lecture. Consultez le tableau A.1 de l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : Les totaux de 0 à 17 ans sont calculés à des fins de comparaison avec ceux d'autres études (p. ex. Lino et coll., 2017).

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Frais de garde et éducation

Pour la catégorie des frais de garde et de l'éducation, les dépenses annuelles étaient les plus élevées parmi les familles biparentales pour un enfant âgé de 19 à 22 ans (probablement en raison des frais de scolarité pour les études postsecondaires), suivies des dépenses pour un enfant âgé de 0 à 5 ans (probablement en raison des frais de garde), et les plus faibles pour un enfant âgé de 6 à 12 ans et un enfant âgé de 13 à 18 ans⁹. Pour les familles monoparentales, les dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation étaient les plus élevées pour un enfant âgé de 0 à 5 ans, bien que les dépenses annuelles moyennes étaient très semblables pour les enfants âgés de 19 à 22 ans.

Les dépenses annuelles liées aux frais de garde et à l'éducation variaient de 1 270 \$ pour un enfant âgé de 6 à 12 ans dans une famille biparentale à faible revenu à 4 410 \$ pour un enfant âgé de 19 à 22 ans dans une famille biparentale à revenu élevé (tableau 1). Pour les familles biparentales, la part des dépenses totales pour un enfant âgé de 0 à 22 ans variait de 13 % (faible revenu) à 17 % (revenu élevé). Dans les ménages monoparentaux, les dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation représentaient environ 16 % pour le groupe à faible revenu et 13 % pour le groupe à revenu moyen-élevé. Comme mentionné précédemment, les dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation reposent uniquement sur les ménages ayant ce type de dépenses (78 % des ménages) et, par conséquent, les parts ne sont applicables qu'à ces ménages¹⁰.

Habillement

En règle générale, les dépenses relatives à l'habillement augmentaient avec l'âge du plus jeune enfant et le revenu. Les dépenses les plus élevées pour l'habillement étaient celles des adolescents (âgés de 13 à 18 ans), puis légèrement plus faibles chez les enfants âgés de 19 à 22 ans et ceux âgés de 6 à 12 ans, et les plus faibles chez ceux âgés de 0 à 5 ans. Les dépenses variaient de 720 \$ par année pour un enfant âgé de 0 à 5 ans dans une famille biparentale à faible revenu à 1 600 \$ pour un enfant âgé de 13 à 18 ans dans une famille biparentale à revenu élevé (tableau 1). L'habillement arrivait à l'avant-dernier rang des dépenses totales, pour tous les types de ménages et groupes de revenu examinés dans la présente étude. Pour les familles biparentales, en proportion des dépenses totales pour un enfant âgé de 0 à 22 ans, la part relative à l'habillement variait de 6 % (ménages biparentaux dans le groupe à revenu élevé) à environ 8 % (ménages biparentaux dans le groupe à faible revenu). Parmi les ménages monoparentaux, les dépenses relatives à l'habillement représentaient 8 % des dépenses totales des ménages du groupe à faible revenu et 7 % des dépenses totales des ménages du groupe à revenu moyen-élevé. Dans les deux types de ménages (monoparentaux et biparentaux), la part des dépenses totales attribuable à l'habillement avait tendance à diminuer avec l'augmentation du revenu.

Nourriture

Les dépenses de nourriture augmentaient habituellement avec le revenu et l'âge de l'enfant. Les

9. Pour les dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation, la méthode par habitant a été utilisée. Cette méthode permet de répartir les dépenses au niveau du ménage de cette catégorie de manière égale entre les enfants du ménage. Cela peut se traduire par des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation plus faibles en moyenne pour les enfants âgés de 0 à 5 ans ou ceux âgés de 19 à 22 ans et par des dépenses plus élevées que la moyenne pour les enfants âgés de 6 à 18 ans. Par exemple, les familles qui ont un enfant âgé de 0 à 5 ans peuvent avoir des frais de garde propres à cet enfant; toutefois, si le ménage comprend également un enfant plus âgé dont les frais de garde sont moindres ou inexistant, la répartition des dépenses entre les deux enfants rendrait la valeur des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation inférieure au montant réel pour le plus jeune enfant et supérieure au montant réel pour l'enfant plus âgé.

10. Les parts relatives à d'autres catégories reposent sur les ménages ayant des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation. On pourrait également estimer ces parts en éliminant les dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation pour obtenir la part pour les familles qui n'ont pas ces dépenses (qui représentent 22 % de toutes les familles dans le champ de l'enquête).

dépenses de nourriture les plus élevées étaient celles des adolescents (âgés de 13 à 18 ans), puis légèrement plus faibles chez les enfants âgés de 19 à 22 ans et ceux âgés de 6 à 12 ans, et les plus faibles chez les enfants âgés de 0 à 5 ans. Les dépenses annuelles de nourriture variaient de 1 730 \$ pour un enfant âgé de 0 à 5 ans dans une famille biparentale à faible revenu à 4 310 \$ pour un enfant âgé de 13 à 18 ans dans une famille monoparentale à revenu moyen-élevé (tableau 1). En proportion des dépenses totales pour un enfant âgé de 0 à 22 ans, les dépenses de nourriture étaient les troisièmes en importance pour les familles biparentales des groupes à revenu faible et moyen et les quatrièmes en importance pour les familles biparentales du groupe à revenu élevé. Parmi les familles monoparentales, les dépenses de nourriture venaient au deuxième rang en importance. La nourriture représentait une part variant de 16 % (ménages biparentaux dans le groupe à revenu élevé) à 20 % (ménages monoparentaux dans le groupe à faible revenu) des dépenses totales.

Soins de santé

Les soins de santé représentaient les plus faibles dépenses annuelles et occupaient le dernier rang en importance des dépenses totales, et ce, dans tous les types de ménages et groupes de revenu. Les dépenses annuelles en soins de santé variaient de 330 \$ (pour un enfant âgé de 0 à 5 ans dans le groupe à faible revenu biparental) à 1 140 \$ (pour un enfant âgé de 13 à 18 ans dans le groupe à revenu moyen-élevé monoparental, tableau 1). Pour les familles biparentales, en proportion des dépenses totales pour un enfant âgé de 0 à 22 ans, les proportions liées aux soins de santé variaient de 3 % (groupe à faible revenu) à 4 % (groupe à revenu élevé). Les ménages monoparentaux ont consacré 4 % (groupe à faible revenu) à 5 % (groupe à revenu moyen-élevé) des dépenses totales en soins de santé.

Logement

La catégorie suscitant le taux le plus élevé de dépenses pour chaque groupe d'âge et chaque type de famille était le logement. Comme indiqué plus haut, les dépenses pour le logement sont les mêmes pour tous les enfants au sein d'un type de famille, puisqu'ils ne sont pas modélisés en fonction de l'âge. Pour les familles biparentales ayant deux enfants, les dépenses pour le logement allaient de 4 120 \$ par année pour un enfant dans une famille à faible revenu, à 6 200 \$ par année pour un enfant dans une famille à revenu élevé (tableau 1). Le logement représentait également la plus grande part des dépenses totales pour élever un enfant dans les ménages monoparentaux et biparentaux, et dans tous les groupes de revenu. En proportion des dépenses totales pour un enfant âgé de 0 à 22 ans, les dépenses pour le logement représentaient de 27 % (pour les ménages biparentaux à revenu élevé) à 32 % (pour les ménages monoparentaux à faible revenu et à revenu moyen-élevé) des dépenses totales pour élever des enfants.

Transport

Le transport a été associé à une part plus importante des dépenses des ménages biparentaux que de celle des ménages monoparentaux, puisqu'en moyenne, ces ménages sont plus nombreux à utiliser deux véhicules (dans l'EDM, 67 % des familles biparentales possédaient au moins 2 véhicules, comparativement à 20 % des familles monoparentales). Pour les familles biparentales, les dépenses annuelles variaient de 2 300 \$ (pour un enfant âgé de 0 à 5 ans dans une famille à faible revenu) à 4 460 \$ (pour un enfant âgé de 13 à 18 ans dans une famille à revenu élevé, tableau 1). Pour les familles monoparentales, les dépenses annuelles variaient de 1 290 \$ (pour un enfant âgé de 6 à 12 ans dans une famille à faible revenu) à 3 390 \$ (pour un enfant âgé de 19 à 22 ans dans une famille à revenu moyen-élevé, tableau 1). Pour les familles biparentales, en proportion des dépenses totales pour un enfant âgé de 0 à 22 ans, le transport représentait environ 19 % (groupe à revenu élevé) à 20 % (groupe à revenu moyen) des dépenses totales. Pour les familles monoparentales, les parts étaient de 11 % (groupe à faible revenu) et de 15 % (groupe à revenu moyen-élevé).

Dépenses diverses

Les dépenses diverses avaient aussi tendance à augmenter à mesure que le revenu augmentait. Les dépenses annuelles dans la catégorie des dépenses diverses variaient de 870 \$ (pour un enfant âgé de 19 à 22 ans dans le groupe à faible revenu biparental) à 2 800 \$ (pour un enfant âgé de 6 à 12 ans dans le groupe à revenu élevé biparental, tableau 1). Pour les familles biparentales, en proportion des dépenses totales pour un enfant âgé de 0 à 22 ans, la part des dépenses diverses variait de 8 % (groupe à faible revenu) à environ 12 % (groupe à revenu élevé).

5.4 Résultats à l'échelle régionale

Les comparaisons régionales comprennent uniquement les familles biparentales, puisque la taille de l'échantillon associé aux ménages monoparentaux ne permet pas de répartitions régionales. Les tableaux 4, 5 et 6 donnent l'équivalent des tableaux 1, 2 et 3 pour les familles avec deux enfants, un enfant et trois enfants pour les trois régions examinées dans la présente étude : provinces de l'Atlantique, provinces du centre, Prairies et provinces de l'Ouest.

Tableau 4

Dépenses annuelles prévues pour un enfant, familles biparentales comptant deux enfants, selon l'âge du plus jeune enfant, par région

Région, groupe de revenu et âge du plus jeune enfant (années)	Frais de garde et		Soins de			Dépenses		Total général
	éducation ¹	Habillement	Nourriture	santé	Logement	diverses ²	Transport	
dollars constants de 2017								
Provinces de l'Atlantique								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	2 070	730	1 610	240	4 170	820	2 470	12 110
6 à 12 ans	1 130	1 100	2 460	320	4 170	1 190	2 620	12 990
13 à 18 ans	1 450	1 270	2 730	380	4 170	1 080	2 970	14 050
19 à 22 ans	2 220	1 080	2 550	270	4 170	770	2 750	13 810
Total, de 0 à 17 ans	27 580	18 430	40 530	5 580	75 060	18 650	48 010	233 840
Total, de 0 à 22 ans	37 910	24 020	53 460	7 040	95 910	22 810	61 980	303 130
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	2 590	770	1 860	450	4 740	1 300	3 250	14 960
6 à 12 ans	1 650	1 140	2 790	540	4 740	1 670	3 400	15 930
13 à 18 ans	1 970	1 310	3 100	620	4 740	1 560	3 750	17 050
19 à 22 ans	2 750	1 120	2 910	500	4 740	1 250	3 530	16 800
Total, de 0 à 17 ans	36 940	19 150	46 190	9 580	85 320	27 290	62 050	286 520
Total, de 0 à 22 ans	49 910	24 940	60 930	12 200	109 020	33 850	79 920	370 770
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	4 130	1 060	2 450	680	6 220	2 320	4 100	20 960
6 à 12 ans	3 190	1 430	3 590	780	6 220	2 690	4 260	22 160
13 à 18 ans	3 510	1 610	3 970	870	6 220	2 580	4 610	23 370
19 à 22 ans	4 280	1 410	3 780	720	6 220	2 270	4 380	23 060
Total, de 0 à 17 ans	64 660	24 420	59 680	13 890	111 960	45 650	77 470	397 730
Total, de 0 à 22 ans	85 290	31 670	78 770	17 640	143 060	57 310	99 600	513 340
Provinces du centre								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	2 310	730	1 710	330	5 060	900	2 130	13 170
6 à 12 ans	1 370	1 100	2 590	400	5 060	1 270	2 290	14 080
13 à 18 ans	1 690	1 270	2 880	470	5 060	1 160	2 640	15 170
19 à 22 ans	2 460	1 080	2 690	360	5 060	850	2 420	14 920
Total, de 0 à 17 ans	31 900	18 430	42 790	7 130	91 080	20 090	42 010	253 430
Total, de 0 à 22 ans	43 430	24 020	56 430	9 040	116 380	24 650	54 330	328 280
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	2 830	770	1 960	560	5 640	1 380	2 910	16 050
6 à 12 ans	1 890	1 140	2 920	650	5 640	1 750	3 070	17 060
13 à 18 ans	2 210	1 310	3 240	730	5 640	1 640	3 420	18 190
19 à 22 ans	2 980	1 120	3 060	600	5 640	1 330	3 190	17 920
Total, de 0 à 17 ans	41 260	19 150	48 400	11 560	101 520	28 730	56 050	306 670
Total, de 0 à 22 ans	55 390	24 940	63 880	14 690	129 720	35 690	72 230	396 540
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	4 370	1 060	2 550	800	7 110	2 400	3 760	22 050
6 à 12 ans	3 430	1 430	3 720	900	7 110	2 770	3 920	23 280
13 à 18 ans	3 740	1 610	4 110	990	7 110	2 660	4 270	24 490
19 à 22 ans	4 520	1 410	3 930	840	7 110	2 350	4 050	24 210
Total, de 0 à 17 ans	68 930	24 420	61 890	16 050	127 980	47 090	71 350	417 710
Total, de 0 à 22 ans	90 750	31 670	81 720	20 400	163 530	59 150	91 820	539 040
Prairies et provinces de l'Ouest								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	2 010	710	1 790	370	5 470	1 010	2 660	14 020
6 à 12 ans	1 070	1 080	2 700	440	5 470	1 380	2 810	14 950
13 à 18 ans	1 390	1 250	3 000	510	5 470	1 270	3 160	16 050
19 à 22 ans	2 170	1 060	2 810	400	5 470	960	2 940	15 810
Total, de 0 à 17 ans	26 500	18 070	44 640	7 850	98 460	22 070	51 430	269 020
Total, de 0 à 22 ans	36 570	23 560	58 880	9 960	125 810	27 180	66 350	348 310
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	2 540	750	2 040	610	6 040	1 480	3 440	16 900
6 à 12 ans	1 600	1 120	3 030	700	6 040	1 860	3 590	17 940
13 à 18 ans	1 920	1 290	3 360	780	6 040	1 750	3 940	19 080
19 à 22 ans	2 690	1 100	3 180	650	6 040	1 440	3 720	18 820
Total, de 0 à 17 ans	36 040	18 790	50 250	12 460	108 720	30 650	65 470	322 380
Total, de 0 à 22 ans	48 720	24 480	66 330	15 840	138 920	38 160	84 290	416 740
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	4 070	1 050	2 630	850	7 520	2 510	4 290	22 920
6 à 12 ans	3 130	1 420	3 830	950	7 520	2 880	4 440	24 170
13 à 18 ans	3 450	1 590	4 230	1 040	7 520	2 770	4 790	25 390
19 à 22 ans	4 230	1 390	4 050	900	7 520	2 460	4 570	25 120
Total, de 0 à 17 ans	63 580	24 190	63 740	16 950	135 360	49 070	80 770	433 660
Total, de 0 à 22 ans	83 950	31 340	84 170	21 590	172 960	61 680	103 840	559 530

1. Comprend seulement les familles ayant des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation.

2. Comprend les soins personnels, l'équipement de loisirs, le matériel de divertissement et de lecture. Consultez le tableau A.1 de l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Tableau 5

Dépenses annuelles prévues pour un enfant, famille biparentale comptant un enfant, par région

Région, groupe de revenu et âge de l'enfant (années)	Frais de garde et éducation ¹					Soins de santé		Dépenses diverses ²		Total général
	Habillement	Nourriture	Logement	Transport	Dépenses diverses ²	Transport	Dépenses diverses ²			
dollars constants de 2017										
Provinces de l'Atlantique										
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)										
0 à 5 ans	3 130	670	1 570	240	4 170	690	4 190	14 660		
6 à 12 ans	1 250	1 410	2 710	330	4 170	1 190	4 500	15 560		
13 à 18 ans	1 880	1 760	3 060	410	4 170	1 040	5 210	17 530		
19 à 22 ans	3 430	1 370	2 820	280	4 170	630	4 760	17 460		
Total, de 0 à 17 ans	36 930	22 690	43 690	5 800	75 060	17 670	82 690	284 530		
Total, de 0 à 22 ans	52 530	29 930	58 030	7 330	95 910	21 230	106 940	371 900		
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)										
0 à 5 ans	4 180	750	1 860	500	4 740	1 330	5 750	19 110		
6 à 12 ans	2 290	1 490	3 140	610	4 740	1 820	6 060	20 150		
13 à 18 ans	2 930	1 840	3 540	700	4 740	1 670	6 760	22 180		
19 à 22 ans	4 480	1 450	3 300	550	4 740	1 260	6 320	22 100		
Total, de 0 à 17 ans	55 760	24 130	50 840	10 770	85 320	29 070	110 720	366 610		
Total, de 0 à 22 ans	76 610	31 770	67 580	13 670	109 020	35 780	142 760	477 190		
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)										
0 à 5 ans	7 250	1 340	2 550	780	6 220	2 690	7 450	28 280		
6 à 12 ans	5 360	2 080	4 190	910	6 220	3 190	7 770	29 720		
13 à 18 ans	6 000	2 430	4 690	1 020	6 220	3 040	8 470	31 870		
19 à 22 ans	7 550	2 040	4 450	840	6 220	2 630	8 020	31 750		
Total, de 0 à 17 ans	111 020	34 750	68 080	16 150	111 960	53 670	141 440	537 070		
Total, de 0 à 22 ans	147 220	45 340	90 570	20 530	143 060	67 230	181 990	695 940		
Provinces du centre										
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)										
0 à 5 ans	3 600	670	1 680	350	5 060	790	3 520	15 670		
6 à 12 ans	1 720	1 410	2 880	440	5 060	1 290	3 830	16 630		
13 à 18 ans	2 360	1 760	3 250	520	5 060	1 140	4 530	18 620		
19 à 22 ans	3 910	1 370	3 010	390	5 060	730	4 090	18 560		
Total, de 0 à 17 ans	45 440	22 690	46 490	7 780	91 080	19 470	70 580	303 530		
Total, de 0 à 22 ans	63 440	29 930	61 780	9 860	116 380	23 530	91 470	396 390		
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)										
0 à 5 ans	4 650	750	1 970	630	5 640	1 430	5 080	20 150		
6 à 12 ans	2 770	1 490	3 320	740	5 640	1 920	5 390	21 270		
13 à 18 ans	3 410	1 840	3 740	840	5 640	1 780	6 090	23 340		
19 à 22 ans	4 950	1 450	3 490	680	5 640	1 360	5 640	23 210		
Total, de 0 à 17 ans	64 340	24 130	53 760	13 160	101 520	30 920	98 660	386 490		
Total, de 0 à 22 ans	87 550	31 770	71 460	16 720	129 720	38 140	127 310	502 670		
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)										
0 à 5 ans	7 720	1 340	2 670	930	7 110	2 790	6 780	29 340		
6 à 12 ans	5 840	2 080	4 360	1 060	7 110	3 290	7 090	30 830		
13 à 18 ans	6 480	2 430	4 880	1 170	7 110	3 140	7 800	33 010		
19 à 22 ans	8 020	2 040	4 640	990	7 110	2 730	7 350	32 880		
Total, de 0 à 17 ans	119 600	34 750	70 940	18 850	127 980	55 470	129 310	556 900		
Total, de 0 à 22 ans	158 160	45 340	94 380	23 980	163 530	69 530	166 510	721 430		
Prairies et provinces de l'Ouest										
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)										
0 à 5 ans	3 010	640	1 780	390	5 470	940	4 570	16 800		
6 à 12 ans	1 130	1 380	3 020	490	5 470	1 430	4 880	17 800		
13 à 18 ans	1 770	1 720	3 410	560	5 470	1 290	5 580	19 800		
19 à 22 ans	3 320	1 330	3 170	440	5 470	870	5 130	19 730		
Total, de 0 à 17 ans	34 820	22 100	48 870	8 570	98 460	22 100	89 480	324 400		
Total, de 0 à 22 ans	49 870	29 140	64 960	10 890	125 810	26 870	115 580	423 120		
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)										
0 à 5 ans	4 060	720	2 070	680	6 040	1 580	6 130	21 280		
6 à 12 ans	2 180	1 460	3 460	800	6 040	2 070	6 440	22 450		
13 à 18 ans	2 820	1 800	3 890	890	6 040	1 920	7 140	24 500		
19 à 22 ans	4 370	1 410	3 650	740	6 040	1 510	6 690	24 410		
Total, de 0 à 17 ans	53 720	23 540	56 090	14 130	108 720	33 570	117 560	407 330		
Total, de 0 à 22 ans	74 020	30 980	74 580	17 980	138 920	41 530	151 460	529 470		
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)										
0 à 5 ans	7 130	1 310	2 760	1 000	7 520	2 940	7 830	30 490		
6 à 12 ans	5 250	2 050	4 500	1 120	7 520	3 430	8 140	32 010		
13 à 18 ans	5 890	2 390	5 040	1 230	7 520	3 290	8 840	34 200		
19 à 22 ans	7 440	2 000	4 790	1 050	7 520	2 870	8 400	34 070		
Total, de 0 à 17 ans	108 980	34 160	73 260	19 990	135 360	58 100	148 160	578 010		
Total, de 0 à 22 ans	144 630	44 550	97 460	25 420	172 960	72 870	190 600	748 490		

1. Comprend seulement les familles ayant des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation.

2. Comprend les soins personnels, l'équipement de loisirs, le matériel de divertissement et de lecture. Consultez le tableau A.1 de l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Tableau 6

Dépenses annuelles prévues pour un enfant, familles biparentales comptant trois enfants, selon l'âge du plus jeune enfant, par région

Région, groupe de revenu et âge du plus jeune enfant (années)	Frais de garde et éducation ¹		Soins de santé		Dépenses diverses ²		Transport	Total général
	Habillement	Nourriture	Logement					
dollars constants de 2017								
Provinces de l'Atlantique								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	1 800	870	1 710	210	4 170	700	1 690	11 150
6 à 12 ans	1 170	1 110	2 390	280	4 170	990	1 790	11 900
13 à 18 ans	1 380	1 230	2 570	330	4 170	900	2 030	12 610
19 à 22 ans	1 900	1 100	2 420	240	4 170	660	1 880	12 370
Total, de 0 à 17 ans	25 890	19 140	39 840	4 870	75 060	15 630	32 820	213 250
Total, de 0 à 22 ans	34 870	24 770	52 090	6 160	95 910	19 170	42 370	275 340
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	2 150	890	1 930	380	4 740	1 080	2 210	13 380
6 à 12 ans	1 520	1 140	2 670	460	4 740	1 370	2 310	14 210
13 à 18 ans	1 730	1 250	2 860	520	4 740	1 290	2 540	14 930
19 à 22 ans	2 250	1 120	2 710	420	4 740	1 040	2 400	14 680
Total, de 0 à 17 ans	32 190	19 570	44 570	8 100	85 320	22 520	42 130	254 400
Total, de 0 à 22 ans	42 920	25 300	58 270	10 300	109 020	27 970	54 270	328 050
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	3 170	1 090	2 450	580	6 220	1 900	2 770	18 180
6 à 12 ans	2 540	1 340	3 330	670	6 220	2 190	2 880	19 170
13 à 18 ans	2 750	1 450	3 560	740	6 220	2 100	3 110	19 930
19 à 22 ans	3 270	1 320	3 410	620	6 220	1 860	2 960	19 660
Total, de 0 à 17 ans	50 550	23 170	55 810	11 870	111 960	37 230	52 330	342 920
Total, de 0 à 22 ans	66 380	29 900	73 010	15 090	143 060	46 770	67 280	441 490
Provinces du centre								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	1 960	870	1 800	290	5 060	760	1 460	12 200
6 à 12 ans	1 330	1 110	2 500	350	5 060	1 050	1 570	12 970
13 à 18 ans	1 540	1 230	2 680	410	5 060	970	1 800	13 690
19 à 22 ans	2 060	1 100	2 540	320	5 060	720	1 650	13 450
Total, de 0 à 17 ans	28 770	19 140	41 700	6 240	91 080	16 760	28 750	232 440
Total, de 0 à 22 ans	38 550	24 770	54 540	7 930	116 380	20 610	37 150	299 930
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	2 310	890	2 010	470	5 640	1 140	1 980	14 440
6 à 12 ans	1 680	1 140	2 780	550	5 640	1 440	2 090	15 320
13 à 18 ans	1 890	1 250	2 980	610	5 640	1 350	2 320	16 040
19 à 22 ans	2 410	1 120	2 830	510	5 640	1 100	2 170	15 780
Total, de 0 à 17 ans	35 070	19 570	46 420	9 720	101 520	23 670	38 110	274 080
Total, de 0 à 22 ans	46 600	25 300	60 720	12 370	129 720	29 420	49 110	353 240
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	3 330	1 090	2 540	680	7 110	1 960	2 550	19 260
6 à 12 ans	2 700	1 340	3 440	770	7 110	2 250	2 650	20 260
13 à 18 ans	2 910	1 450	3 670	840	7 110	2 160	2 890	21 030
19 à 22 ans	3 430	1 320	3 520	720	7 110	1 920	2 740	20 760
Total, de 0 à 17 ans	53 430	23 170	57 670	13 670	127 980	38 310	48 300	362 530
Total, de 0 à 22 ans	70 060	29 900	75 420	17 390	163 530	48 150	62 150	466 600
Prairies et provinces de l'Ouest								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	1 760	850	1 870	320	5 470	840	1 810	12 920
6 à 12 ans	1 130	1 100	2 590	390	5 470	1 140	1 920	13 740
13 à 18 ans	1 350	1 220	2 780	450	5 470	1 050	2 150	14 470
19 à 22 ans	1 860	1 090	2 630	350	5 470	810	2 000	14 210
Total, de 0 à 17 ans	25 220	18 900	43 250	6 900	98 460	18 270	35 050	246 050
Total, de 0 à 22 ans	34 010	24 480	56 550	8 750	125 810	22 560	45 200	317 360
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	2 110	880	2 090	510	6 040	1 230	2 330	15 190
6 à 12 ans	1 480	1 130	2 870	590	6 040	1 520	2 440	16 070
13 à 18 ans	1 700	1 240	3 070	650	6 040	1 430	2 670	16 800
19 à 22 ans	2 210	1 110	2 920	550	6 040	1 190	2 520	16 540
Total, de 0 à 17 ans	31 520	19 390	47 980	10 440	108 720	25 170	44 410	287 630
Total, de 0 à 22 ans	42 060	25 070	62 730	13 290	138 920	31 360	57 160	370 590
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	3 130	1 080	2 610	730	7 520	2 040	2 900	20 010
6 à 12 ans	2 510	1 320	3 530	810	7 520	2 340	3 000	21 030
13 à 18 ans	2 720	1 440	3 770	890	7 520	2 250	3 240	21 830
19 à 22 ans	3 230	1 310	3 620	770	7 520	2 000	3 090	21 540
Total, de 0 à 17 ans	49 950	22 920	59 220	14 500	135 360	39 870	54 600	376 420
Total, de 0 à 22 ans	65 590	29 600	77 470	18 470	172 960	50 120	70 200	484 410

1. Comprend seulement les familles ayant des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation.

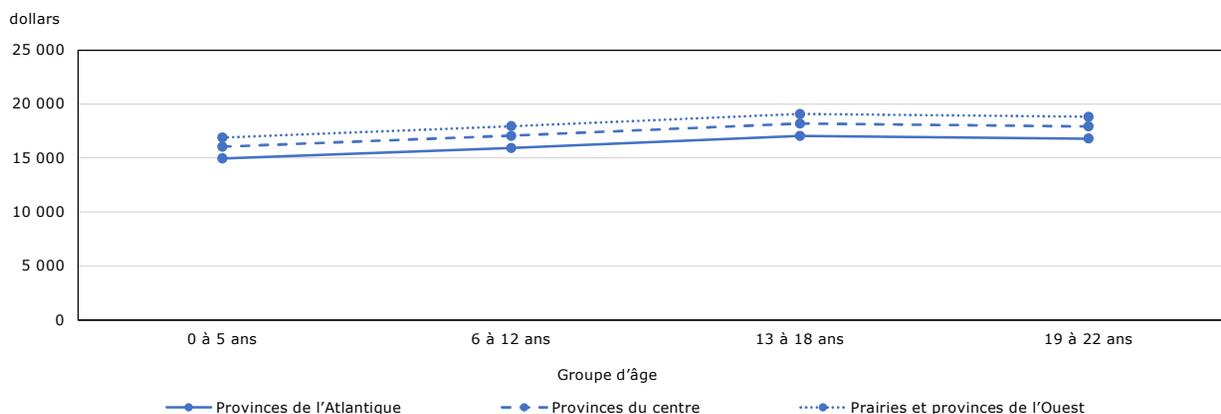
2. Comprend les soins personnels, l'équipement de loisirs, le matériel de divertissement et de lecture. Consultez le tableau A.1 de l'annexe pour obtenir de plus amples renseignements.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Les habitudes régionales de dépenses associées au fait d'élever un enfant se rapprochent étroitement des habitudes nationales. Dans les trois régions, les dépenses liées à un enfant augmentaient à mesure que le niveau de revenu du ménage augmentait. Dans l'ensemble, les dépenses pour élever un enfant dans les Prairies et les provinces de l'Ouest se révélaient de 8 % à 15 % supérieures à celles des provinces de l'Atlantique, alors qu'elles étaient d'environ 5 % à 9 % supérieures dans les provinces du centre comparativement aux provinces de l'Atlantique. Le graphique 2 en fournit un aperçu visuel.

Graphique 2

Dépenses annuelles du ménage pour un enfant, familles biparentales ayant deux enfants, du groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$), selon la région et l'âge du plus jeune enfant



Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

5.5 Ajustements pour les enfants plus âgés

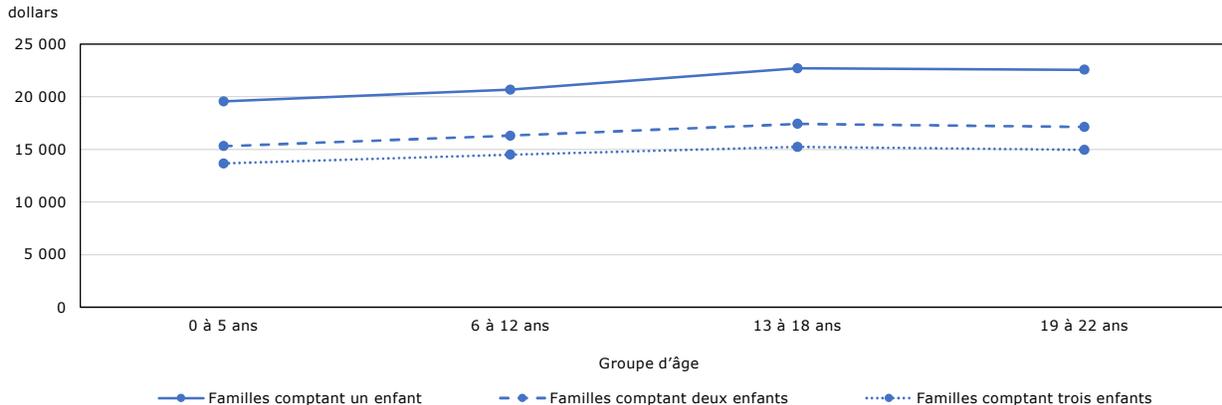
Les tableaux et les graphiques présentés jusqu'à maintenant concernent les dépenses effectuées pour le plus jeune enfant d'un ménage comptant deux enfants ou pour le plus jeune enfant d'un ménage comptant trois enfants (ou pour le seul enfant d'un ménage comptant un enfant). Il se pourrait que les dépenses diffèrent si elles reposaient sur l'enfant le plus âgé au lieu du plus jeune. Pour déterminer l'ampleur de cette différence, nous avons repris la méthodologie utilisée pour estimer les dépenses pour les enfants en utilisant l'âge de l'enfant le plus âgé plutôt que celui du plus jeune pour déterminer le groupe d'âge des enfants dans les modèles. L'analyse a indiqué que dans l'ensemble, les dépenses totales qui reposaient sur un enfant plus âgé ou un enfant plus jeune sont semblables pour les cinq types de familles (familles biparentales dans les groupes à revenu faible, moyen et élevé et familles monoparentales dans les groupes à revenu faible et moyen-élevé). Ainsi, aucun ajustement n'était nécessaire pour estimer les dépenses relatives au plus jeune enfant par rapport au plus âgé dans une famille. Les résultats en fonction de l'enfant le plus âgé pour les familles avec deux enfants se trouvent dans le tableau A.2 de l'annexe. Les résultats pour les autres types de familles sont accessibles sur demande.

5.6 Estimations pour les familles ayant un ou trois enfants

Toutes les dépenses présentées dans le présent document correspondent à celles de familles ayant deux enfants. Les dépenses des familles ayant un ou trois enfants sont présentées dans les tableaux 2 et 3, respectivement, et celles pour les trois régions sont présentées dans les tableaux 5 et 6. Le graphique 3 fournit un aperçu visuel des dépenses pour un enfant dans une famille biparentale de la catégorie de revenu moyen ayant un enfant, deux enfants et trois enfants.

Graphique 3

Dépenses annuelles du ménage pour un enfant dans des familles biparentales du groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$), selon le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune enfant



Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Les dépenses par enfant dans une famille ayant un enfant sont supérieures aux dépenses par enfant dans une famille qui en a deux. Les dépenses oscillent de 20 % à 38 % de plus pour un enfant unique dans une famille biparentale, comparativement à un enfant dans une famille biparentale qui compte deux enfants, selon l'âge de l'enfant et le groupe de revenu. Les dépenses sont de 26 % à 38 % supérieures pour un enfant unique dans une famille monoparentale, comparativement à celles pour un enfant dans une famille monoparentale qui compte deux enfants.

Les dépenses par enfant dans une famille ayant trois enfants sont inférieures aux dépenses par enfant dans une famille qui en a deux. Les dépenses sont de 8 % à 15 % inférieures pour un enfant dans une famille biparentale ayant trois enfants comparativement à celles pour un enfant dans une famille biparentale qui compte deux enfants, selon l'âge de l'enfant et le groupe de revenu. De même, les dépenses sont de 15 % à 18 % inférieures pour un enfant dans une famille monoparentale de trois enfants comparativement à celles pour un enfant dans une famille monoparentale qui compte deux enfants.

Il est possible de calculer des estimations annuelles pour des familles de différentes tailles. Pour les familles ayant un seul enfant, la catégorie d'âge et le groupe de revenu appropriés apparaissent dans le tableau 2, et aucun autre calcul n'est nécessaire. Par exemple, pour une famille biparentale à un enfant dans la catégorie de faible revenu, ayant un enfant de 16 ans, les dépenses annuelles estimées pour l'enfant sont de 17 890 \$. Pour une famille ayant deux enfants, on peut utiliser les totaux des dépenses pour les deux groupes d'âge appropriés dans le tableau 1. À titre d'exemple, pour une famille biparentale du groupe à revenu moyen ayant deux enfants, un de 5 ans et l'autre de 7 ans, les dépenses annuelles respectives estimées pour les deux enfants s'élèvent à 15 300 \$ et à 16 300 \$, ce qui correspond à des dépenses annuelles totales estimées, pour les enfants de la famille, à 31 600 \$. Pour une famille de trois enfants, on peut utiliser le tableau 3. À titre d'exemple, pour une famille monoparentale du groupe à faible revenu ayant trois enfants âgés de 5 ans, 8 ans et 13 ans, les dépenses annuelles respectives estimées pour les trois enfants s'élèvent à 10 340 \$, 10 710 \$ et 11 560 \$, ce qui correspond à des dépenses annuelles totales estimées, pour les enfants de la famille, à 32 610 \$.

De même, les estimations globales des dépenses totales pour un enfant de la naissance à 22 ans peuvent être calculées, en supposant que la composition du ménage (un ou deux parents) et le groupe de revenu demeurent constants chez les enfants de 0 à 22 ans. Cela suppose également que les habitudes de dépenses observées de 2014 à 2017 sont demeurées les mêmes et qu'elles sont applicables tout au long de la période de 0 à 22 ans pour chaque enfant.

Pour les familles ayant un enfant, les dépenses globales totales peuvent être déterminées à partir du tableau 2, en fonction du groupe de revenu et du nombre de parents, énumérés sous « Total général ». Par exemple, pour une famille biparentale ayant un enfant dans la catégorie de faible revenu, les dépenses totales estimées pour la période de 0 à 22 ans sont de 379 510 \$. Pour une famille ayant deux enfants, on peut utiliser les dépenses totales présentées au tableau 1. Par exemple, pour une famille biparentale du groupe à revenu moyen comptant deux enfants, les dépenses totales estimées seraient de 378 900 \$ par enfant âgé de 0 à 22 ans, soit une dépense totale estimée de 757 800 \$ pour les enfants de la famille. Pour une famille de trois enfants, il convient d'utiliser le tableau 3. Par exemple, pour une famille monoparentale de trois enfants du groupe à revenu moyen-élevé, les dépenses totales seraient estimées à 396 950 \$ par enfant âgé de 0 à 22 ans, soit une dépense totale estimée à 1 190 850 \$ pour tous les enfants de la famille.

6. Discussion

La présente étude représente la première tentative visant à estimer les dépenses moyennes des familles canadiennes pour les enfants à l'échelle nationale en un peu plus d'une décennie. Les estimations portent plus particulièrement sur ce que les familles dépensent, plutôt que sur ce qui est nécessaire pour combler les besoins élémentaires. De plus, les résultats fournissent les premières estimations à l'échelle nationale sur les dépenses liées aux enfants au Canada qui tiennent compte des enfants âgés de 0 à 22 ans vivant à la maison. La méthodologie adoptée se rapproche beaucoup de celle utilisée dans une recherche comparable réalisée aux États-Unis (Lino et coll., 2017) et elle repose sur les données groupées de l'EDM de Statistique Canada (2014 à 2017). Comme les dépenses liées aux enfants peuvent varier d'un type de ménage à l'autre, les résultats sont présentés par composition de la famille (ménages biparentaux et monoparentaux), niveaux de revenu du ménage, âge des enfants, nombre d'enfants et région (pour les familles biparentales). Les résultats de cette étude ont mené à plusieurs constatations importantes à propos des dépenses des familles canadiennes pour les enfants.

Premièrement, pour les ménages biparentaux ayant des enfants, les dépenses directes pour les enfants représentaient de 33 % à 57 % de l'ensemble des dépenses totales des ménages considérées dans le champ de la présente étude, tandis que pour les ménages monoparentaux avec enfants, les dépenses directes pour les enfants représentaient de 38 % à 64 % des dépenses des ménages prises en compte dans l'étude. Les dépenses annuelles liées aux enfants variaient considérablement selon le niveau de revenu du ménage et augmentaient généralement avec l'âge du plus jeune enfant du ménage jusqu'à ce que cet enfant atteigne l'adolescence.

De plus, pour une famille biparentale ayant deux enfants, qui fait partie du groupe à faible revenu (revenu avant impôt inférieur à 83 013 \$), les dépenses estimées pour élever un enfant de la naissance à 22 ans, en dollars de 2017, s'élevaient à 308 710 \$. À titre de comparaison, les dépenses pour un enfant d'un ménage biparental ayant deux enfants du groupe à revenu moyen (revenu avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$) étaient de 378 900 \$, et les dépenses pour un enfant dans un ménage biparental ayant deux enfants du groupe à revenu élevé (revenu avant impôt supérieur à 135 790 \$) étaient de 521 270 \$. Dans les ménages monoparentaux ayant deux enfants, les dépenses estimées s'élevaient à 299 180 \$ pour ceux du groupe à faible revenu (revenu avant impôt inférieur à 83 013 \$) et à 479 830 \$ pour ceux du groupe à revenu moyen-élevé (revenu avant impôt supérieur à 83 013 \$).

Par ailleurs, le logement occupait la plus importante part des dépenses liées aux enfants dans tous les types de ménages et groupes de revenu, représentant de 27 % à 31 % des dépenses totales liées à un enfant dans les ménages biparentaux ayant deux enfants. De même, environ le tiers des dépenses liées à un enfant correspondait au logement dans les ménages monoparentaux ayant deux enfants. La nourriture, le transport et les frais de garde et l'éducation

(pour les familles qui avaient la dépense) étaient les prochaines dépenses moyennes les plus importantes pour un enfant dans la plupart des types de ménages et niveaux de revenu, suivies des dépenses pour des articles divers, des vêtements et des soins de santé.

Troisièmement, les dépenses totales pour les jeunes adultes âgés de 19 à 22 ans qui vivaient à la maison étaient quelque peu inférieures aux dépenses totales pour les enfants âgés de 13 à 18 ans pour les ménages biparentaux et monoparentaux à tous les niveaux de revenu. Les familles qui ont engagé des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation consacraient généralement plus d'argent à cette catégorie pour les 19 à 22 ans que pour les 13 à 18 ans, mais dans la plupart des cas, les familles consacraient davantage d'argent aux enfants âgés de 13 à 18 ans dans les autres catégories de dépenses. De plus, les dépenses des familles liées aux frais de garde et à l'éducation pour les enfants âgés de 0 à 5 ans et de 19 à 22 ans étaient plus élevées que celles pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et de 13 à 18 ans, démontrant l'incidence des dépenses liées aux frais de garde et aux études postsecondaires sur les dépenses des familles canadiennes.

Les résultats ont également mis en relief certaines différences régionales. Dans l'ensemble, les ménages biparentaux ayant deux enfants vivant dans les Prairies et les provinces de l'Ouest avaient les dépenses liées aux enfants les plus importantes; elles étaient environ de 8 % à 15 % supérieures à celles des ménages biparentaux ayant deux enfants vivant dans les provinces de l'Atlantique. Les dépenses pour les enfants des ménages biparentaux ayant deux enfants vivant dans les provinces du centre étaient d'environ 5 % à 9 % plus élevées que celles des ménages biparentaux des provinces de l'Atlantique. Toutefois, ces résultats pourraient également indiquer que les ménages des provinces de l'Ouest avaient généralement des dépenses totales plus élevées qu'ailleurs au Canada, parce qu'une grande partie de cette différence était liée aux dépenses de logement.

Certaines constatations tirées de la présente étude faisaient écho à celles de l'étude faite à partir de données américaines (Lino et coll., 2017). En particulier, le logement représentait la plus grande part des dépenses pour les enfants des familles canadiennes et américaines, et la nourriture représentait également une grande part des dépenses pour les enfants dans les deux pays. Une des différences remarquables apparaissait dans la catégorie des soins de santé. Alors que les dépenses en soins de santé représentaient 9 % des dépenses totales pour les enfants des familles américaines, elles ne représentaient que 3,8 % des dépenses totales pour les enfants des familles canadiennes, en moyenne. Ce résultat n'a toutefois rien d'étonnant, compte tenu des différences entre les systèmes de santé des deux pays. Alors que le Canada a un système national d'assurance-maladie universel qui comprend de nombreux services, les résidents des États-Unis souscrivent généralement une assurance-maladie privée (à l'exception de certains groupes), ce qui entraîne une augmentation des dépenses en soins de santé (Ridic et coll., 2012). Compte tenu des différences entre les systèmes de santé canadien et américain, les recherches à venir devraient s'efforcer de mettre au point une autre méthode qui tient compte de la façon dont certaines dépenses en soins de santé sont propres au système canadien.

Bien que la présente étude fournisse les premières estimations nationales sur les dépenses des familles canadiennes liées aux enfants en un peu plus d'une décennie, il convient de mentionner que les futures mises à jour des données pourraient nécessiter d'autres stratégies en matière de données; l'EDM est passée de la collecte annuelle de données à la collecte de données tous les deux ans (depuis 2017), rendant impossible la reproduction de la combinaison des quatre cycles d'enquête utilisés dans la présente étude. Comme il n'est pas recommandé de combiner des données qui s'étendent sur plus de quatre ans, une combinaison de deux cycles de l'EDM constituerait le plus grand échantillon combiné possible pour les futures études nationales sur les dépenses pour les enfants. Cette approche se traduirait probablement par des échantillons de taille trop petite pour assurer des estimations de grande qualité pour certains sous-groupes de types de ménages. Les recherches futures sur les dépenses liées aux enfants pourraient en outre tirer profit de la prise en considération d'autres sources de données pour obtenir plus de

renseignements concernant certaines catégories de dépenses, notamment des données administratives ou différents types de données d'enquête (p. ex. à partir d'entrevues ou de données de journaux).

7. Limites

Même si la présente étude comporte plusieurs points forts, comme le recours à des données canadiennes représentatives des 10 provinces, la présentation de dépenses pour différents types de familles et l'estimation des dépenses pour les enfants jusqu'à l'âge de 22 ans, elle comporte tout de même plusieurs limites. Ces limites sont principalement liées aux données et à l'échantillon.

Tout d'abord, en raison du petit échantillon de familles de l'EDM pour chaque année de l'étude, il a fallu regrouper les données (c.-à-d. combiner les années 2014 à 2017). Le groupement aura permis de générer des estimations qu'il aurait été impossible d'obtenir avec une seule année de données de l'EDM, mais se traduit tout de même par des estimations constituées d'un mélange d'habitudes de dépenses associées avec chaque année, ce qui n'est pas nécessairement représentatif des habitudes de dépenses de l'année la plus récente (2017). De plus, bien que quatre années de données aient été combinées pour réduire la variabilité d'échantillonnage, permettant l'examen des dépenses dans de plus petits domaines, il reste certains problèmes liés à la variabilité d'échantillonnage, comme dans les groupes monoparentaux, ce qui empêche des analyses plus détaillées. Il s'agissait particulièrement d'une limitation pour les données sur les dépenses recueillies dans le journal (50 % de l'échantillon).

En raison de la petite taille des échantillons, il a été impossible également d'apporter certains ajustements. Par exemple, des estimations pour les familles urbaines et rurales n'ont pas pu être fournies séparément. De plus, aucun ajustement n'a été fait concernant le sexe de l'enfant ou une incapacité. Des recherches antérieures ont montré des coûts plus élevés pour la nourriture chez les garçons, et des coûts plus importants pour l'habillement chez les filles, mais des coûts comparables dans l'ensemble (Cornell, 2011; Agriculture Manitoba, 2004). De plus, en l'absence de données recueillies dans les territoires, il manque des renseignements sur les dépenses liées aux enfants dans cette région du Canada. Enfin, la taille de l'échantillon était trop faible pour que l'on puisse rendre compte de chaque province individuellement. Cette question était particulièrement problématique pour la catégorie des frais de garde et de l'éducation pour le Québec, qui avait des frais de garde d'enfants inférieurs à ceux des autres provinces pour les années de l'étude (McDonald et Friendly, 2017) ainsi que des droits de scolarité pour les études postsecondaires inférieurs à ceux de toutes les provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador (Statistique Canada, 2016).

Par ailleurs, comme la déclaration des dépenses se faisait au niveau du ménage et que ces dépenses n'étaient pas séparées entre les adultes et les enfants, il a fallu prendre des décisions concernant la proportion des dépenses de chaque catégorie à attribuer aux enfants. À titre d'exemple, compte tenu de la modélisation des frais de garde et de l'éducation sous une seule catégorie et de l'absence de renseignements sur la garde des enfants et la fréquentation scolaire des enfants de la famille, les dépenses totales pour les frais de garde et l'éducation ont été divisées à parts égales entre plusieurs enfants d'un ménage. En règle générale, les enfants plus jeunes contribuaient davantage aux dépenses liées aux frais de garde et les plus âgés, davantage aux dépenses en éducation.

Les dépenses relatives à l'habillement pour les enfants étaient aussi réparties également entre les enfants de la famille. Cependant, il pourrait être plus approprié d'attribuer un pourcentage plus élevé aux enfants plus âgés en raison du coût plus élevé de leurs vêtements ou un pourcentage plus élevé aux enfants plus jeunes parce qu'ils grandissent plus rapidement et qu'ils ont besoin

de nouveaux vêtements. Il est difficile de déterminer exactement comment attribuer les dépenses relatives à l'habillement. La modélisation de cette catégorie de manière séparée pour les sous-groupes ayant un enfant, deux enfants et trois enfants afin d'inclure uniquement les dépenses pour le plus jeune enfant (ou le plus âgé) aurait vraisemblablement abouti à des échantillons de très petite taille dans certains de ces groupes.

De même, nous avons avancé des hypothèses concernant l'utilisation des transports pour les besoins de la famille à partir des renseignements minimaux disponibles. Ces hypothèses ont été vérifiées autant que possible à l'aide de diverses sources de données, mais il se pourrait que plus ou moins 75 % des dépenses pour le transport soient attribuables aux besoins de la famille, et que plus ou moins la moitié de ces 75 % soient attribuables aux enfants.

Pour les soins de santé, une proportion plus élevée des dépenses a été attribuée aux enfants de familles à revenu moyen-élevé qu'aux enfants de familles à faible revenu. En raison du manque de données canadiennes permettant de déterminer les dépenses directes en soins de santé pour les enfants, les mêmes proportions que celles utilisées par Lino et coll. (2017) ont été appliquées. Cependant, il n'est peut-être pas judicieux d'utiliser les mêmes proportions que Lino et coll. (2017), compte tenu des différentes politiques en matière de soins de santé qui ont cours aux États-Unis et au Canada. Néanmoins, les dépenses en soins de santé représentaient le pourcentage le plus faible des dépenses totales de toutes les catégories; ainsi, de légers ajustements n'affecteraient probablement pas le total de manière importante.

Pour le logement, l'estimation reposait sur l'approche des chambres supplémentaires, semblable à celle employée par Lino et coll. (2017), mais avec un ajustement apporté au revenu. Cet ajustement, qui comprenait l'ajout du quart du paramètre de revenu à l'estimation du logement, pourrait nécessiter une exploration plus poussée pour déterminer s'il s'agit de la meilleure approche à utiliser avec les données canadiennes. De futures recherches sur d'autres méthodes pour estimer les dépenses de logement seraient utiles.

Enfin, il a fallu prendre des décisions concernant des dépenses précises à inclure ou non dans la présente étude. À titre d'exemple, les services vestimentaires ont été exclus parce que rien n'indique s'ils sont destinés aux enfants ou aux adultes; nous avons présumé que la majorité de ces services (comme le nettoyage à sec) visaient les adultes. Cependant, certaines de ces dépenses ont peut-être été effectuées pour des enfants. De plus, la plupart des dépenses de vacances (hébergement à l'extérieur du domicile, forfaits) ont été exclues, ainsi que l'équipement de jeu extérieur, les accessoires et les camps pour enfants. Cela a également influencé les estimations. En raison de ces exclusions, il est possible que les estimations soient prudentes pour certaines familles.

8. Conclusion

La présente étude a permis d'estimer les dépenses moyennes des ménages canadiens selon le type de famille et le niveau de revenu, fournissant les premières estimations nationales en un peu plus d'une décennie et étendant les estimations aux enfants plus âgés (jusqu'à 22 ans) vivant dans le ménage. Dans l'ensemble, les résultats ont indiqué que les dépenses liées aux enfants, dans les familles, varient selon le niveau de revenu et la composition du ménage, signe qu'une seule estimation du montant que les familles dépensent pour les enfants ne tiendrait pas compte avec exactitude des différences relatives aux choix et aux situations des familles à l'échelle du Canada.

Répondre aux besoins des enfants en matière de nourriture, de logement, d'habillement, de soins de santé et de frais de garde et d'éducation est un moyen important pour les familles et la société en général de prendre soin des enfants. Bien que les coûts indirects ne puissent pas être estimés dans le cas présent, ces résultats fournissent des renseignements précieux sur les coûts directs pour les familles ayant des enfants.

La présente étude donne un aperçu des dépenses familiales pour les enfants et montre la variabilité des dépenses totales et par catégorie de dépenses. Bien que les résultats puissent être informatifs pour les questions liées aux dépenses pour les enfants, ils reposent sur des estimations modélisées pour lesquelles plusieurs hypothèses ont été formulées. Toutefois, les résultats peuvent servir de point de départ pour comprendre les dépenses pour les enfants au Canada et orienter d'autres recherches sur des sujets liés aux services de garde, aux allocations et aux soutiens pour enfants, ainsi qu'aux décisions budgétaires des familles canadiennes.

Annexe

Annexe – Tableau A.1

Postes de dépenses inclus et exclus par catégorie

Catégorie	Comprend	Ne comprend pas
Nourriture	<p>Aliments achetés au magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de boulangerie Grains et autres produits céréaliers Fruits, préparations pour fruits et noix Légumes et préparations de légumes Produits laitiers et œufs Viande Poissons et fruits de mer Boissons non alcoolisées et autres produits alimentaires (y compris les bonbons, les aliments pour enfants et les préparations pour nourrissons, les grignotines et les aliments prêts à servir) <p>Aliments achetés au restaurant</p> <ul style="list-style-type: none"> Déjeuner, dîner et souper au restaurant Collations et boissons au restaurant 	...
Logement	<p>Logement</p> <ul style="list-style-type: none"> Logement loué par l'occupant (y compris le loyer, les réparations et les améliorations, les primes d'assurance et le stationnement) Logement appartenant à l'occupant (y compris l'hypothèque, les réparations, les taxes, les assurances et les dépenses associées à l'achat ou à la vente d'une maison) Eau, combustible et électricité (pour le logement principal) <p>Dépenses liées aux communications</p> <ul style="list-style-type: none"> Services téléphoniques conventionnels Services de téléphonie cellulaire et téléavertisseurs Téléphones et équipement (lignes terrestres et mobiles) Services d'accès à Internet Services en ligne Services postaux, services de messagerie et autres services de communication <p>Dépenses courantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits et matériel d'entretien ménager Articles de papier, de plastique et de papier d'aluminium <p>Ameublement et équipement du ménage</p> <ul style="list-style-type: none"> Ameublement de maison (p. ex. meubles, tapis, œuvres d'art, linge de maison, rideaux et autres fournitures) Appareils ménagers Outils et équipement pour la maison et l'atelier Ustensiles de cuisson et outils de cuisine non électriques Entretien, location, réparations et services liés à l'ameublement et à l'équipement du ménage Location de matériel de chauffage Services de sécurité résidentielle 	<p>Autres logements</p> <ul style="list-style-type: none"> Résidences secondaires appartenant au ménage Autres propriétés appartenant au ménage et hébergement hors du foyer (p. ex. hôtels et motels) <p>Dépenses pour les animaux domestiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Aliments pour animaux Achats d'animaux domestiques et accessoires connexes Soins vétérinaires et autres services <p>Fournitures de jardinage et autres services</p> <ul style="list-style-type: none"> Fleurs, plantes, graines Engrais, herbicides, insecticides, pesticides, terre et contenants pour la terre Services horticoles, déneigement et enlèvement des déchets <p>Fournitures pour l'entretien de la pelouse et du jardin et matériel de déneigement</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils à moteur pour la pelouse, le jardinage et matériel de déneigement Pièces et accessoires pour les outils de jardinage Autres pièces et accessoires pour les outils d'entretien de la pelouse et du jardin, et le matériel de déneigement

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Annexe – Tableau A.1

Postes de dépenses inclus et exclus par catégorie (suite)

Catégorie	Comprend	Ne comprend pas
Frais de garde et éducation	<p>Frais de garde Frais de garde à l'extérieur Frais de garde à domicile (sur une base régulière et occasionnelle)</p> <p>Éducation Frais de scolarité (maternelle, primaire, secondaire, université et autres études postsecondaires, et autres cours et leçons) Manuels et fournitures scolaires</p>	...
Habillement	<p>Vêtements pour femmes et filles (âgées de 4 ans et plus) et pour hommes et garçons Habillement Chaussures Accessoires Bijoux et montres</p> <p>Vêtements pour enfants (moins de 4 ans) Vêtements et couches en tissu Chaussures</p> <p>Cadeaux de vêtements à des personnes autres que les membres du ménage Cadeaux de chaussures, d'habillement, d'accessoires et de bijoux</p>	<p>Services vestimentaires Services de nettoyage à sec et de blanchissage Buanderie et nettoyage à sec libre-service Services de location de vêtements, de tailleurs ou de retouches Autres services vestimentaires</p>
Transport	<p>Automobiles, fourgonnettes et camions à usage privé Achats d'automobiles, de fourgonnettes et de camions Accessoires pour les automobiles, les fourgonnettes et les camions (y compris les sièges d'auto pour enfants et les sièges d'appoint) Frais pour automobiles, fourgonnettes et camions loués à long terme Automobiles, fourgonnettes et camions de location</p> <p>Utilisation d'automobiles, de fourgonnettes et de camions Frais d'immatriculation des automobiles, des fourgonnettes et des camions Primes d'assurance Pneus, batteries et autres pièces et fournitures pour véhicules Entretien et réparation de véhicules Services de sécurité et de communication pour véhicules Essence et autres carburants Stationnement Permis de conduire et examens et cours de conduite</p> <p>Transport en commun Autobus de ville ou de banlieue, métro, tramway et train de banlieue Taxi (incluant les pourboires) Autre moyen de transport local de passagers Avion Autobus interurbain Autres services de transport de passagers entre les villes (train et autres)</p>	<p>Services de déménagement résidentiel, d'entreposage et de livraison</p>

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Annexe – Tableau A.1

Postes de dépenses inclus et exclus par catégorie (suite)

Soins de santé	<p>Médicaments et produits pharmaceutiques avec ordonnance Médicaments, produits pharmaceutiques, articles et équipement pour soins de santé sans ordonnance Services de soins de santé Professionnels de la santé (à domicile et autres) Soins de santé par des médecins généralistes et spécialistes</p> <p>Articles et services pour soins des yeux Articles pour soins des yeux avec ordonnance Lunettes vendues sans ordonnance et produits pour le soin des yeux Services pour soins des yeux (p. ex. chirurgie, examens)</p> <p>Services de soins dentaires Primes pour les régimes privés d'assurance-maladie Primes pour les régimes privés de soins de santé Primes pour les régimes privés d'assurance-dentaire Primes pour les régimes privés d'assurance-accident ou invalidité</p> <p>Primes d'assurance-maladie provinciale</p>	<p>Programmes de contrôle du poids, programmes pour cesser de fumer et autres services médicaux Soins hospitaliers, maisons de traitement et autres établissements résidentiels de santé</p>
Dépenses diverses	<p>Soins personnels Produits pour les cheveux Produits de maquillage, de soins pour la peau, de manucure et produits parfumés Désodorisants personnels Savons pour le corps Produits d'hygiène buccale Couches jetables Équipement électrique pour coiffure Produits d'hygiène féminine Autres articles et accessoires de soins personnels</p> <p>Services de soins personnels Services capillaires Autres services de soins personnels</p> <p>Équipement récréatif et services connexes Équipement sportif, athlétique et récréatif et services connexes Jouets pour enfants Consoles de jeux vidéo et accessoires (sauf pour les ordinateurs) Matériaux d'art et d'artisanat Fournitures informatiques et autre matériel (y compris le matériel, les logiciels, les systèmes de jeux vidéo, les tablettes électroniques et les lecteurs de livres numériques)</p>	<p>Équipement de jeu extérieur et accessoires Dispositifs électroniques portables Biens et services photographiques Appareils-photo numériques et accessoires Caméscopes Autres caméras et accessoires Services photographiques</p> <p>Autre équipement récréatif et services connexes Instruments de musique, pièces et accessoires Équipement et accessoires de camping et de pique-nique (à l'exclusion des barbecues) Pièces et fournitures pour équipement récréatif Location, entretien et réparation d'équipement récréatif</p> <p>Services de divertissement au foyer Location de médias vidéo (y compris les DVD, les jeux vidéo et location de matériel de divertissement au foyer, d'ordinateurs et d'appareils de communication) Entretien et réparation du matériel électronique et de communication</p> <p>Voyages à forfait Camps pour enfants</p>

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Annexe – Tableau A.1

Postes de dépenses inclus et exclus par catégorie (suite)

Dépenses diverses	<p>Équipement et services de divertissement au foyer Équipement audio (équipement audio portatif, équipement audio non portatif) Équipement vidéo (lecteurs Blu-ray, lecteurs de DVD et téléviseurs) Systèmes de cinéma maison Supports préenregistrés, téléchargements de musique et supports audio et vidéo vierges</p> <p>Matériel de lecture et autres imprimés Journaux Magazines et périodiques Livres et livres numériques (excluant les manuels scolaires) Cartes, musique en feuille et autres ouvrages imprimés Services liés au matériel de lecture (p. ex. reproduction, frais de bibliothèque et amendes)</p>	<p>Autres activités et services récréatifs Jeux vidéo, de billards électriques et de fête foraine Autres services récréatifs</p> <p>Véhicules récréatifs et services connexes Achat de véhicules de loisirs (y compris les motocyclettes, les motoneiges, les véhicules tout-terrain, les bicyclettes [pièces et accessoires] et les autres véhicules de loisirs [tentes-roulottes, remorques de voyage, caravanes classiques et autocaravanes séparables, bateaux de plaisance non motorisés et motorisés, caravanes motorisées, remorques utilitaires], etc.) Utilisation des véhicules de loisirs, y compris l'assurance, les frais d'immatriculation, les permis, les frais de stationnement, les dépenses pour les véhicules loués, les fournitures et les pièces de véhicule</p> <p>Tous les produits du tabac et les boissons alcoolisées</p> <p>Toutes les dépenses liées aux jeux de hasard Loteries organisées par le gouvernement Casinos, bingos et machines à jeux Loteries non gouvernementales et billets de tirage</p> <p>Dépenses diverses Frais de services bancaires et d'autres institutions financières Commissions liées aux transactions d'actions et d'obligations Frais de courtage et autres services semblables Autres services financiers Perte de dépôts, amendes et argent perdu ou volé Services juridiques non liés aux logements Cotisations syndicales et professionnelles Cotisations pour les clubs sociaux et d'autres organisations Services funéraires Services gouvernementaux Adhésion à un commerce de gros ou de détail Escomptes et remboursements, frais de recyclage et autres frais environnementaux, autres biens et services et autres dépenses générales</p> <p>Impôts sur le revenu</p> <p>Paiements d'assurance individuelle et cotisations à des régimes de pension de retraite</p> <p>Cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance</p> <p>Cotisations d'assurance-emploi</p> <p>Cotisations au Régime québécois d'assurance parentale</p>
-------------------	---	--

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Annexe – Tableau A.2

Dépenses annuelles prévues pour un enfant dans des familles comptant deux enfants, selon l'âge de l'enfant le plus vieux, Canada

Caractéristiques de la famille et âge de l'enfant le plus vieux (années)	Frais de garde et éducation ¹		Soins de santé		Dépenses diverses ²		Transport	Total général
	Habillement	Nourriture	Logement					
dollars constants de 2017								
Familles biparentales								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	2 660	680	1 700	340	4 120	870	2 320	12 690
6 à 12 ans	1 560	810	2 420	370	4 120	1 150	2 340	12 770
13 à 18 ans	1 190	1 260	2 960	440	4 120	1 250	2 630	13 850
19 à 22 ans	2 330	1 170	2 760	420	4 120	940	2 640	14 380
Total, de 0 à 17 ans	32 830	16 050	41 940	6 830	74 160	19 520	43 450	234 780
Total, de 0 à 22 ans	43 340	21 990	55 940	8 950	94 760	24 530	56 640	306 150
Groupe à revenu moyen (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	3 120	740	1 960	570	4 730	1 390	3 130	15 640
6 à 12 ans	2 020	870	2 780	610	4 730	1 670	3 150	15 830
13 à 18 ans	1 650	1 310	3 350	700	4 730	1 770	3 440	16 950
19 à 22 ans	2 790	1 230	3 150	680	4 730	1 460	3 450	17 490
Total, de 0 à 17 ans	41 110	17 080	47 970	11 190	85 140	28 880	58 030	289 400
Total, de 0 à 22 ans	53 920	23 310	63 920	14 610	108 790	36 490	75 270	376 310
Groupe à revenu élevé (revenu du ménage avant impôt supérieur à 135 790 \$)								
0 à 5 ans	4 610	1 040	2 560	820	6 200	2 410	4 010	21 650
6 à 12 ans	3 510	1 170	3 590	860	6 200	2 700	4 020	22 050
13 à 18 ans	3 140	1 610	4 230	960	6 200	2 790	4 320	23 250
19 à 22 ans	4 270	1 530	4 020	930	6 200	2 480	4 330	23 760
Total, de 0 à 17 ans	67 930	22 480	61 640	15 740	111 600	47 310	73 800	400 500
Total, de 0 à 22 ans	88 150	30 210	81 950	20 420	142 600	60 020	95 440	518 790
Familles monoparentales								
Groupe à faible revenu (revenu du ménage avant impôt inférieur à 83 013 \$)								
0 à 5 ans	2 440	1 010	1 950	310	4 190	1 150	1 430	12 480
6 à 12 ans	2 050	1 030	2 380	390	4 190	1 310	1 370	12 720
13 à 18 ans	1 580	1 100	3 040	560	4 190	1 370	1 250	13 090
19 à 22 ans	2 350	1 100	2 820	530	4 190	1 090	1 590	13 670
Total, de 0 à 17 ans	36 890	18 770	43 560	7 390	75 420	22 920	24 420	229 370
Total, de 0 à 22 ans	47 870	24 270	57 880	10 070	96 370	28 650	32 030	297 140
Groupe à revenu moyen-élevé (revenu du ménage avant impôt de 83 013 \$ ou plus)								
0 à 5 ans	3 010	1 400	2 860	800	6 710	2 140	3 210	20 130
6 à 12 ans	2 620	1 410	3 500	890	6 710	2 300	3 150	20 580
13 à 18 ans	2 150	1 490	4 230	1 080	6 710	2 360	3 030	21 050
19 à 22 ans	2 920	1 490	4 010	1 050	6 710	2 080	3 370	21 630
Total, de 0 à 17 ans	47 150	25 720	62 810	16 430	120 780	40 740	56 460	370 090
Total, de 0 à 22 ans	60 980	33 170	83 080	21 710	154 330	51 420	72 970	477 660

1. Comprend seulement les familles ayant des dépenses liées aux frais de garde et à l'éducation.

2. Comprend les soins personnels, l'équipement de loisirs, le matériel de divertissement et de lecture. Consultez le tableau A.1 en annexe pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : Les totaux de 0 à 17 ans sont calculés à des fins de comparaison avec ceux d'autres études (p. ex. Lino et coll., 2017).

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2014 à 2017.

Bibliographie

- Agriculture Manitoba. (2004). *Family finance—The cost of raising a child: 2004* (FRM 101-2004). Winnipeg, Manitoba: Home Economics Section, Manitoba Agriculture, Food and Rural Initiatives.
- Browning, M. (1992). Children and household economic behavior. *Journal of Economic Literature*, 30(3), 1434-1475. <http://www.jstor.org/stable/2728065>
- Buddelmeyer, H., Hamermesh, D. S. et Wooden, M. (2018). The stress cost of children on moms and dads. *European Economic Review*, 109, 148-161. <http://dx.doi.org/10.1016/j.euroecorev.2016.12.012>
- Burton, P. et Phipps, S. (2009). Economic costs of caring for children with disabilities in Canada. *Canadian Public Policy*, 35(3), 269-290. <https://doi.org/10.1353/cpp.0.0022>
- Castro, A. R., Morand, M., Rauch, F. et Tsimicalis A. (2022). The direct and indirect financial costs sustained by parents of children with osteogenesis imperfecta: A brief report. *McGill Journal of Medicine*, 20(1), 42-47. <https://doi.org/10.26443/mjm.v20i1.831>
- Coley, R. L., Sims, J. et Votruba-Drzal, E. (2016). Family expenditures supporting children across income and urbanicity strata. *Children and Youth Services Review*, 70, 129-142. <http://dx.doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.09.017>
- Cornell, C. (2011, juin). The real cost of raising kids. *MoneySense*. <https://www.moneysense.ca/magazine-archive/the-real-cost-of-raising-kids/>
- Daley, A., Burton, P. et Phipps, S. (2015). Measuring poverty and inequality in northern Canada. *Journal of Children and Poverty*, 8, 89-100.
- Deeming, C. (dir.). (2020). *Minimum income standards and reference budgets: International and comparative policy perspectives*. Policy Press. <https://academic.oup.com/policy-press-scholarship-online/book/40169>
- Douthitt, R. A. et Fedyk, J. (1990). *The cost of raising children in Canada*. Butterworths.
- Duncan, K., Frankel, S. et Bazarkulova, D. (2017, mai). *Estimer les coûts associés au fait d'élever des enfants : Définir un programme pour le Canada*. Family Service Toronto et Campaign 2000 End Child & Family Poverty. https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2016/03/CostOfRaisingChildren_Fr_Sep_2017.pdf et Emploi et Développement social Canada (EDSC). (2021, 30 juillet). *Un plus grand soutien pour les familles canadiennes*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2021/07/un-plus-grand-soutien-pour-les-familles-canadiennes.html>
- Genereaux, D., Bansback, N. et Birch, P. (2016). Development and pilot testing of a tool to calculate parental and societal costs of raising a child with intellectual disability. *Journal of Intellectual & Developmental Disability*, 41, 11-20. <https://doi.org/10.3109/13668250.2015.1087479>
- Goedemé, T., Storms, B., Stockman, S., Penne, T. et Van den Bosch, K. (2015) Towards cross-country comparable reference budgets in Europe: First results of a concerted effort. *European Journal of Social Security*, 17(1), 3-30. <https://doi.org/10.1177/138826271501700101>
- Gouvernement du Canada. (2017, 14 novembre). *Droits des enfants*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/droits-enfants.html>

Hirsch, D. et Lee, T. (2021). *The cost of a child in 2021*. Child Poverty Action Group. <https://cpag.org.uk/policy-and-campaigns/report/cost-child-2021>

Institut canadien d'information sur la santé. (2021). Données sur les dépenses de santé en bref. Ottawa, Ontario : Institut canadien d'information sur la santé, 2021. Extrait le 28 juillet 2022 de : <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/health-expenditure-data-in-brief-fr.pdf>

Lino, M., Kuczynski K., Rodriguez N. et Schap. T. (2017). *Expenditures on children by families, 2015*. Miscellaneous Publication No. 1528-2015. U.S. Department of Agriculture, Center for Nutrition Policy and Promotion.

Mcdonald, D. et Friendly, M. (2017). Ça suffit : Les frais de garde d'enfants au Canada en 2017. Centre canadien de politiques alternatives, Ottawa, Ontario. <https://policyalternatives.ca/timeout>

Phipps, S. A. (1998). What is the income "cost of a child"? Exact equivalence scales for Canadian two-parent families. *The Review of Economics and Statistics*, 80(1), 157–164. <https://doi.org/10.1162/003465398557267>

Ridic, G., Gleason, S. et Ridic, O. (2012). Comparisons of health care systems in the United States, Germany and Canada. *Materia Socio-medica*, 24(2), 112-120. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3633404/>

Santé Canada. (2020). *Panier de provisions nutritif - Canada 2019 : Guide de référence*. Ottawa, Ontario : Santé Canada.

Santos, A., McGuckin, N., Nakamoto, H. Y., Gray, D. et Liss, S. (2011). Summary of travel trends: 2009 National Household Travel Survey. U.S. Department of Transportation, Federal Highway Administration.

Sarlo, C. (2013). *The cost of raising children*. Institut Fraser. <https://www.fraserinstitute.org/studies/cost-of-raising-children>

Saunders, P. et Bedford, M. (2018). New estimates of the costs of children. *Family Matters*, n° 100, 19-27. <https://aifs.gov.au/research/family-matters/no-100/new-estimates-costs-children>

Selim, R. et Kaya, G. (2018). The changes of cost of children for Turkey by using income-dependent equivalence scales. *Social Indicators Research*, 139, 803-824. <https://doi.org/10.1007/s11205-017-1722-1>

Services de santé de l'Alberta. (2015). *The cost of healthy eating in Alberta, 2015*. Extrait le 28 juillet 2022 de : <https://www.albertahealthservices.ca/assets/info/nutrition/if-nfs-the-cost-of-healthy-eating-in-alberta-.pdf>

Statistique Canada. (2010). Enquête sur les véhicules au Canada. Extrait le 28 juillet 2022 de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/53-223-x/53-223-x2009000-fra.pdf>

Statistique Canada. (2016). *Frais de scolarité pour les programmes menant à un grade, 2016-2017*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/160907/dq160907a-fra.htm>

Statistique Canada. (2019). *Histoire de famille : Sous le même toit avec mes parents!* <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2019002-fra.htm>

Statistique Canada. (2022). *Structure de la famille de recensement y compris de l'information détaillée sur les familles recomposées, nombre d'enfants, nombre moyen d'enfants et âge du plus jeune enfant : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement*. (Tableau 98-10-0124-01). <https://doi.org/10.25318/9810012401-fra>

Tough, S., Benzies, K., Fraser-Lee, N. et Newburn-Cook, C. (2007). Factors influencing childbearing decisions and knowledge of perinatal risks among Canadian men and women. *Maternal and Child Health Journal*, 11, 189-198. <https://doi.org/10.1007/s10995-006-0156-1>

Tsimicalis, A., Stevens, B., Ungar, W. J., McKeever, P., Greenberg, M., Agha, M., Guerriere, D., Naqvi, A. et Barr, R. (2013). A mixed method approach to describe the out-of-pocket expenses incurred by families of children with cancer. *Pediatric Blood & Cancer*, 60, 438-445. <https://doi.org/10.1002/pbc.24324>